

LE

CHATEAU DE CASTELNAUD

PAR

M. LE BARON F. DE LA TOMBELLE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GADAUD

—
1918

LE CHATEAU DE CASTELNAUD

LE

CHATEAU DE CASTELNAUD

PAR

M. LE BARON F. DE LA TOMBELLE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GADAUD

—
1918

Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.*

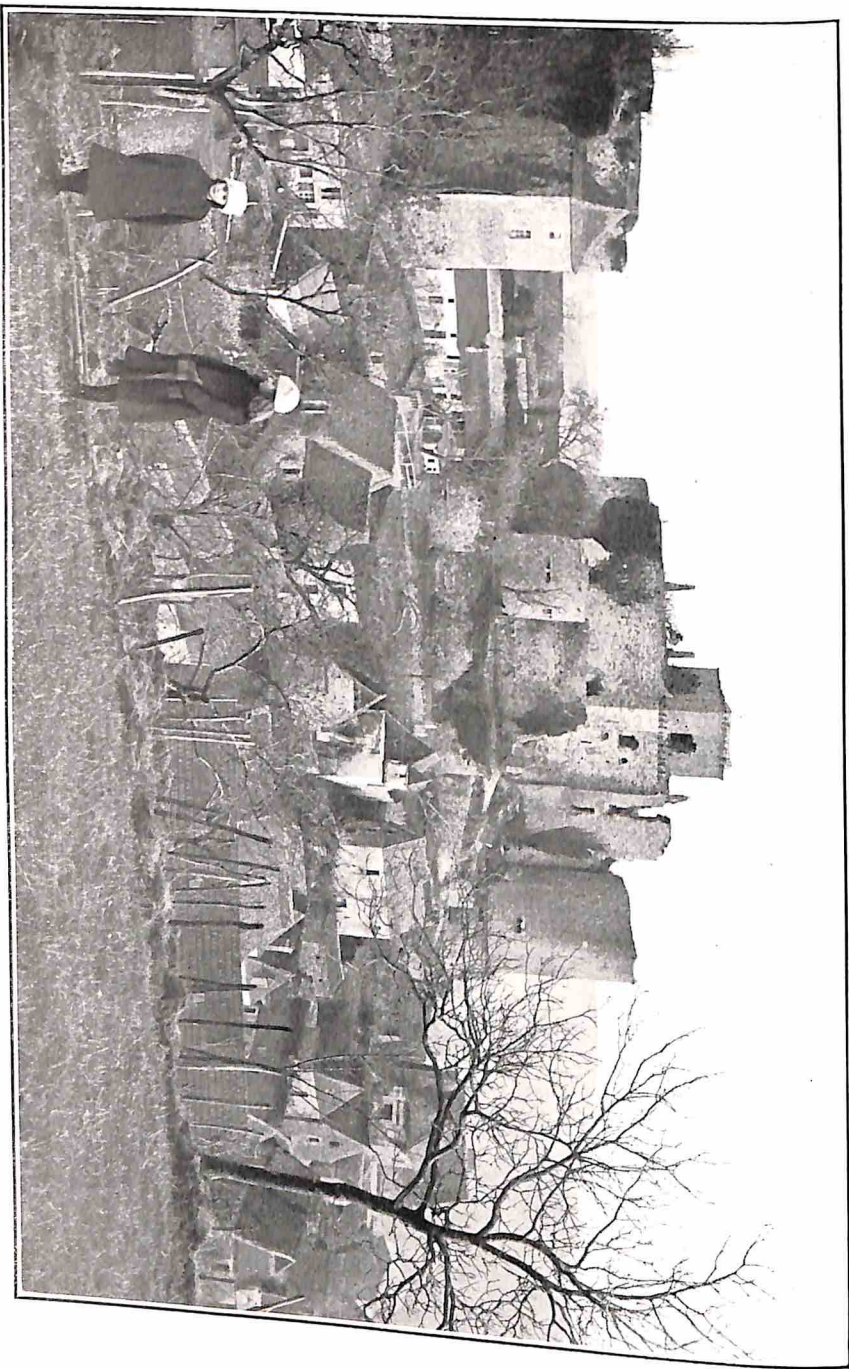


LE CHATEAU DE CASTELNAUD

La rivière *Dordogne* — ancienne orthographe — rivière puisqu'ainsi en ont décidé les géographes, a pris, ces derniers temps, une célébrité grandissante, grâce aux moyens de transport qui en ont facilité la visite, et tant à cause de l'attrait pittoresque de ses rives que de la profusion de châteaux qui décorent sa vallée. Depuis Argentat, limite de sa navigabilité, jusqu'au point où elle opère sa jonction avec la Garonne, sa suzeraine imposée, on ne compte pas moins d'une vingtaine de constructions féodales, de manoirs ou de bourgs fortifiés, échelonnés sur son parcours. Et ce nombre serait presque triplé si l'on tenait compte des autres habitations anciennes, forteresses ruinées, tours isolées, fragments d'abbatiales, monuments de toute sorte, distants à peine d'une lieue dans l'intérieur des terres.

Le pays était autrefois divisé en quatre baronnies : Bourdeille, Biron, Beynac et Mareuil, dont les châteaux sont, de nos jours, à peu près intacts (1). L'un d'entre eux, Beynac, en voie de restaurations somptueuses, possède et mérite la réputation la plus grande, aussi bien par sa valeur de

(1) C'est à dessein que nous les mettons dans cet ordre. Chacun des possesseurs se qualifiait de *premier baron*. Lorsqu'on faisait d'eux un appel nominal, on appelait collectivement *Messieurs les quatre barons*, et à la fin des procès verbaux, on inscrivait leurs noms autour d'un cercle. Mais Brantôme rapporte qu'aux Etats tenus à Nontron en 1576, la préséance fut décidée dans l'ordre que nous avons suivi.



Côté du Baron de la Tombelle.

CHATEAU DE CASTELNAUD.
Côté du couchant et de l'abri de fuite.

monument que par son site particulièrement pittoresque. Il se dresse, agrippé sur un rocher aux teintes calcinées qui domine à pic un coude de la rivière, en égrenant des maisons jusqu'à la berge d'où elles se mirent. C'est une situation unique, laissant loin derrière elle, hauteur des coteaux et largeur du fleuve mis à part, les vues les plus renommées des burgs du Rhin.

Ce point, le plus remarqué de tous, est aussi nommé le Quadrilatère, à cause de la présence des trois autres châteaux qu'un seul coup d'œil embrasse : Fayrac, Marqueyssac et Castelnaud.

A vrai dire, cette dénomination de Quadrilatère ne laisse pas d'être un peu présomptueuse, car sur ces quatre châteaux il en est un, celui de Marqueyssac, n'appartenant pas à l'époque féodale, à part quelques substructions, datant peut-être de la période anglaise. C'est aujourd'hui la grosse demeure, largement confortable, du XVIII^e siècle, avec une tour occupant le milieu de la façade et contenant l'escalier. Mais cette tour ajoute son gabarit pointu à l'ensemble du panorama, et, à tout prendre, la réputation du point dit « Aux quatre châteaux » s'en trouve, par elle, justifiée.

Si le voyageur qui passe admire d'abord Beynac, dont la masse s'impose, remarque en face la silhouette découpée de Fayrac, émergeant des arbres, voit Marqueyssac dominant la pente douce de son coteau, il ne distingue pas toujours les ruines de Castelnaud (1), ou bien, s'il les découvre à travers le poudroissement du soleil aveuglant, il n'y suppose que quelques pans de murs antiques et frustes. En cela il fait erreur, car la véritable importance du château de Castelnaud ne réside pas dans la partie qui domine la rivière.

La pente, en cet endroit, étant d'une verticalité presque absolue, les défenses de la forteresse se sont portées sur l'autre versant, un vallon de profondeur encore respectable,

(1) Castelnaud est indiqué ici d'après l'orthographe usitée aujourd'hui. Nous continuerons donc à utiliser cette orthographe, sans tenir compte des documents qui donnent *Castelnaud* ou *Castelnou*, ni de la désignation de *Castelnaud de Berbiguières* ou *Castelnaud des Mirandes*, fréquemment employée autrefois.

et, partant, se dérobent à la vue. C'est pourquoi il n'y a guère, pour apprécier ce château, comme il le mérite, que les piétons assez ingambes pour monter le visiter de près, en affrontant les raidillons redoutables du village, où les pierres roulantes alternent avec un pavage glissant, le tout fournissant l'occasion d'un excellent apprentissage pour le métier de couvreur !

C'est pour éviter cette peine au touriste averti des choses archéologiques, que nous essayons aujourd'hui d'établir la monographie de cette forteresse, une des plus anciennes de la région. Le temps l'a moins dégradée que les hommes ; mais, en dépit des pierres utilisées à charger les routes, et du délabrement de ses matériaux épars, elle livre son passé avec autant de netteté que si elle sortait des mains de ses fondateurs ou de ses occupants successifs.

Si cette monographie se contentait d'être architectonique, quelques pages suffiraient avec un plan d'ensemble pour les expliquer. Mais l'intérêt particulier qui s'attache à Castelnaud repose sur ce fait, qu'étant le plus solide rempart du pays, toute l'histoire de France peut se lire sur ces pierres ; tour à tour, depuis les Albigeois jusqu'aux temps presque contemporains, chaque époque de sang y a laissé sa trace. Le développement de cette forteresse, depuis la première courtine du XI^e siècle jusqu'aux défenses savantes du XV^e, jusqu'à son abandon militaire et son utilisation seigneuriale, ne peut être suivi qu'en procédant par le parallélisme historique. Car c'est bien l'histoire qui a créé Castelnaud. Depuis son origine, il fut un résultat, non une cause. Son abandon lui-même est une conséquence, et non le simple produit de l'usure par la marche du temps.

Essayons donc de remonter jusqu'à l'époque où le promontoire rocheux était là, vierge encore de tout atouchement.

En 1052... (que le lecteur ne s'effarouche pas. C'est déjà loin du déluge) une secte hérétique apparut. Ce fut celle des Manichéens. A vrai dire, elle était plus rénovée que nouvelle, car on la voit déjà fort agissante au temps de saint Augustin, qui, un moment, se laissa pénétrer par elle. Quoiqu'affaiblie jusqu'à, pour ainsi dire, disparaître par la suite, elle ne demeura

point morte, et le germe se remit en travail à toute époque, sous la dénomination de *Vaudois*, de *Pauvres de Lyon*, même, plus tard, de Jansénistes. On en retrouve les traces jusqu'à nos jours. Au fond, c'est une sorte de maladie collective et quelque peu périodique, qui sévit sur des intellectuelles compliquées, enclines à se laisser envahir, sans mesure, par le mysticisme, à ne pas se contenter de la banalité de la « religion pour tout le monde », à vouloir la rendre plus belle à leur gré, suivant une inspiration toujours suscitée par le démon d'orgueil, même lorsqu'ils s'en défendent. Le mot de Léon XII au sujet de Lamennais disant : « C'est un de ces amants de la perfection qui, si on les laissait faire, bouleverseraient le monde », sera toujours vrai. Richelieu disait aussi de Saint-Cyran : « Cet homme est plus dangereux que six armées ! »

Les fondateurs de ces sectes ont toujours pour objectif de devenir des « parfaits », des « purs », des « anges sur terre ». Pauvres anges ! Comme si le Ciel n'était pas leur vraie place, où, ne s'occupant pas de philosophie, ils ne songent pas à détraquer les infirmes cervelles humaines ! De Manès à Jansénius, de Lamennais à Raspoutine, ce terme « parfait » fut une obsession ; mais si, chez les initiateurs illuminés, l'intention pouvait être, à la rigueur, généreuse dans son origine, et même souvent s'allier à un ascétisme indiscutable, leur rêve extra-terrestre n'en était pas moins chimérique, et la horde des « imparfaits », dont ils faisaient leur clientèle, n'était formée, pour la plupart, que de toutes les haines, les déceptions, les envies, en un mot, de tous les « ratés » de toutes les époques. Partant quelques-uns, ils deviennent cent, puis dix mille, puis cent mille, et l'hérésie se développe sans qu'il soit bien souvent possible de discerner en quoi, au début, elle consiste.

Telle fut l'hérésie albigeoise, qui ne repose, au début, sur rien de précis, au point qu'il est difficile de désigner exactement si Albi en fut le théâtre, mais qui devint rapidement une terrible secte, abandonnant bientôt la théologie pour la politique, les discussions du cloître pour les combats au glaive. L'« Ange » se fit justicier, puis guerrier, puis bandit,

et finalement, cela devint le soulèvement du Midi contre le Nord. Albi devint l'oppidum du Midi. Simon de Montfort, parti de Montfort l'Amaury, dans l'Île de France, fut le champion du Nord et d'Innocent III. Toulouse, représentée par le comte Raymond, ne parvint pas à soutenir sa neutralité précaire et reçut les coups des deux côtés. Partout où la configuration du sol présentait une défense naturelle, d'épaisses murailles s'élevèrent. Ce fut toute la période du XII^e siècle, pendant laquelle, en plus, vint s'ajouter l'incident matrimonial d'Aliénor (et non *Eléonore*) d'Aquitaine, épousant à 33 ans le jeune de 19, Henri Plantagenet.

Les premières assises de Castelnaud datent de cette époque, aux environs de 1150. Elles consistaient en une courtine de six à huit pieds d'épaisseur, épousant la forme du rocher, en utilisant toutes les saillies, mais sachant en éviter les enclaves, percée d'un certain nombre d'embrasures, de guettes, par lesquelles un nombre restreint de défenseurs pouvait constamment surveiller le dehors, et close de partout, à part une porte toujours difficile d'accès, spacieuse, mais barrée par des madriers formidables, et une poterne de fuite qui, à Castelnaud, nous apparaît comme particulièrement ingénieuse.

A l'intérieur, un puits, un silo pour les provisions et un réduit couvert pour le chef. Le reste de la garnison s'arrangeait contre les intempéries comme il pouvait, avec des planches, des peaux, ou à la belle étoile !

Ce type de la primitive forteresse du XII^e siècle est constant. Parfois, il est assez difficile de le dégager des constructions postérieures, mais il en existe encore quelques exemples abandonnés depuis le XIII^e siècle, donc intacts. On peut citer parmi ceux-ci le château de Montségur dans les Hautes-Pyrénées, et celui de Sauveterre, à quelque distance de la Dordogne, en Agenais. Il n'y manque pas un moëllon. Une courtine épaisse avec grand'porte, un abri, un puits, un silo, et c'est tout. Comme défense naturelle, à Montségur, un à-pic sur trois côtés variant de quatre cents à près de mille mètres, le quatrième étant des plus précaires comme accessibilité.

C'était le nid de pie, mieux que le nid d'aigle, lequel n'en fait pas.

Voici donc le château de Castelnaud bâti au XIII^e siècle, en prévision d'événements possibles. Par qui ? Les conjectures ne sont même pas possibles ; mais il est certain qu'il était, en 1214, occupé, sinon possédé avec titre, par Bernard de Cauzéac, ou Casnac, ou Cosnac — l'orthographe en est variable — qui, d'autre part, tenait le château de Montfort, à trois lieues de là.

Ce Bernard de Cauzéac et sa femme Alix de Turenne formaient le plus effroyable couple de bandits que l'on puisse imaginer. Ne vivant que de vols et de meurtres, et, soi-disant pour rendre *parfaits* à la manière manichéenne, ceux qui s'opposaient à leurs rapines,

« il leur coupoit piedz et mains, et leur crevoit les yeux, ou les faisoit mourir, tandis que sa femme exerçoit mesmes cruautés envers les femmes, auxquelles elle fesoit couper les mamelles et le poulce des mains pour leur oster tout moyen de gagner leur vie » (1).

Pendant ce temps, Simon de Montfort, marchant de succès en conquêtes, de Narbonne à Toulouse, d'Agenais en Quercy, poussa jusqu'en Périgord. Il prit un jour logement à l'abbaye de Sarlat où il trouva, recueillis par le monastère, plus de cent cinquante hommes ou femmes « qui avoient esté extorpiés en la façon susdite par les dictz Casenac. »

La décision fut prompte. Le soir même, Montfort était

(1) *Chroniques de Tarde*. — Ce fut en raison de toutes ces horreurs que le terme *arche de Satan* fut employé par le peuple pour désigner les quatre châteaux, Domme, Montfort, Castelnaud et Beynac, qui avaient été pendant plusieurs années la retraite de l'hérésie et de la tyrannie.

Depuis, Domme est totalement rasé, Montfort reconstruit, Beynac restauré ; seul, Castelnaud profile ses ruines sur le ciel ; c'est donc à lui qu'à défaut des autres s'adresse la désignation légendaire : *arca Satanae*.

Arca est-il pris dans le sens de *tombeau, cachot, repaire* ? Ou bien *arche, arcade*, auquel cas ce serait d'après *arquatus* — *arqua* n'est pas latin —. Nous imaginerions plutôt qu'*arca* est une déviation de *barca*. L'assimilation d'un promontoire, s'avancant en proue sur le précipice, et d'une barque, a dû frapper dès le début l'observation populaire.

Quant au Diable, c'était le responsable de tout, à ces époques où l'on n'avait pas le Gouvernement pour endosser tous les méfaits.

assiégé et pris. Aussitôt, sans débrider, Simon alla se porter, menaçant, devant Castelnaud.

A partir de ce moment, nous allons procéder par documentation certaine. Toute l'histoire de la conquête du Périgord est, en effet, parfaitement détaillée dans l'ouvrage sur le Languedoc par les Bénédictins de Saint-Maur, Claude de Vic et Dom Vaissète. Le manuscrit auquel ils ont eu recours est le récit de la Croisade écrit par Pierre de Vaulx-Cernay, religieux de l'abbaye de ce nom, qui prit part à tout ce qu'il raconte et décrit les événements tels qu'il en fut le spectateur depuis 1206 jusqu'en 1218.

Voici le passage qui a trait à Castelnaud :

Simon de Montfort détacha une partie de son armée, sous la conduite de l'évêque de Carcassonne, pour aller ruiner le château de Montfort dont le seigneur, qui avait pris la fuite, se servait depuis longtemps pour exercer une infinité de brigandages dans tout le Périgord. Simon confisqua tous les domaines de Bernard de Casenac et les donna en fief au vicomte de Turenne, beau-frère de ce seigneur, qui lui en fit hommage par un acte daté de Dôme (1) au mois de septembre 1214.

Montfort se saisit d'un troisième château en Périgord, nommé Castelnaud, voisin de celui de Montfort, et y mit une garnison pour tenir tout le pays en bride.

Il s'empara aussi de celui de Bainac, dont le seigneur le pria de ne pas détruire ce château, sous prétexte que c'étoit la seule place du pays qui fut dans le parti du Roi de France contre celui d'Angleterre. Montfort ne jugea pas à propos de lui accorder sa demande, et, lui ayant fixé un terme pour réparer les maux qu'il avoit causez, comme il vit qu'il ne se pressoit pas d'exécuter ses promesses, il fit abattre malgré lui les tours et les murailles de son château.

Un peu plus loin nous lisons :

Simon apprit vers le même temps (25 septembre 1215) que Bernard de Causéac, seigneur de Castelnaud en Périgord, avoit surpris ce château sur un chevalier françois qu'il (= Simon) y avoit établi pour gouverneur, et en avoit fait pendre toute la garnison.

(1) Maintenant *Domme*. Plus loin, il est parlé d'un troisième château ; le deuxième était celui de Domme dont Simon s'empara en se rendant de Montfort à Castelnaud.

De la lecture de ces deux passages, il faut retenir ceci : que le château de Castelnaud y est donné comme capable de *tenir tout le país en bride*, ce qui indique l'importance de cette forteresse ; ensuite que Baynac fut, à cette époque, presque en entier démoli. Un seul donjon rectangulaire, improprement nommé par tradition *tour sarrazine*, et la solide muraille qui s'appuie sur le rocher du côté de l'Ouest pourrait être un vestige du château antérieur, quoique la façon dont elle est magnifiquement appareillée, justifierait plutôt une reconstruction au courant du XIII^e siècle, dans le calme relatif qui suivit la croisade.

A Castelnaud, au contraire, la totalité de la défense du XII^e est intacte, couronnement à part, bien entendu.

Le second passage contient sûrement une erreur, ou bien il est incomplet.

En 1215, Bernard de Caillac, chassé de Montfort et de Castelnaud l'année précédente, n'était plus qu'un routier errant. Qu'il ait, par un coup de main dont il était capable, surpris le château sur le gouverneur, lieutenant de Simon, c'est possible ; qu'il ait fait pendre la garnison, ce qui était dans ses habitudes, c'est probable ; mais ce qui est encore plus certain, c'est que Simon ne resta pas sur le coup et que Bernard et sa bande de reîtres, où figuraient paraît-il — déjà ! — des Allemands (1), ne tardèrent pas à être pendus plus haut et plus court. Simon ne quitta, en effet, le pays qu'après l'avoir en entier subjugué. Et ce ne fut qu'absolument rassuré sur cette possession, sanctionnée à Melun le X avril MCCXVI, par Philippe-Auguste, qu'il alla terminer sa carrière sous les murs de la cité de Raymond VI.

Si Roland eut son barde en le moine Théroulde, Simon de Montfort eut le sien en Guillaume de Tudèle, auteur des *Canzos de la Crozada contre els eretges d'Albèges*. Toute la croisade y est racontée en strophes de longueur variable, rimées en assonances jusqu'à dix ou vingt fois répétées, qui donnent à cette

(1) Voir les notes et preuves du livre XXII de l'histoire du Languedoc par de Vic et Vaissète, d'après Petrus Vallis.

forme poétique une grandeur rythmique autant qu'une intensité déclamatoire des plus rares. En voici quelques fragments :

Li Frances de Paris e cels devas Campanha
Vengon a Castelnou rengat par mei la planha,
Mas lo coms sel de Foiss ab tota sa companha
Lor es emei la via et li roter d'Espanha.

Le comte de Montfort que a Castelnou fu
Mentre quels se combaton a forsa e a vertu
Fai tost garnir los sens que ab lui son venu
Ditz lor que conpanho que defors son ichu.

Le castelas de Lavaur i perdet dels filhs trei
Que no naveit plus bels so cug ni coms ni rei
E la ost de Tolosa e sos lo Castelnou el prei
Sen volian anar tant so en gran efrei.

Le *Castelnou* si souvent répété est-il celui du Périgord ou celui, plus probablement devenu, avec le temps, Castelnaudary (autrefois *Castelnaud d'Arri*), peu importe, cette courte digression n'étant ici que pour y faire figurer un monument littéraire, et citer Guillaume de Tudèle. De même, s'il est impossible de préciser s'il y a eu attache entre Castelnaud du Périgord et Pierre de Castelnaud, le terrible légat d'Innocent III, on nous permettra de relater, en quelques lignes, que la Croisade fut déchaînée par son meurtre dans des circonstances effroyables, ordonné, dit-on, par Raymond VI de Toulouse, et perpétré par le sire de Saraman, au milieu du Rhône, en pleine nuit, sur une barque à la dérive. L'histoire ne dit pas si des nuages chevauchants ajoutaient à l'horreur du tableau les vicissitudes du clair de lune !

Il paraît qu'on a retrouvé un hymne latin rimé sur la mort de Pierre de Castelnaud. *Deux chœurs vêtus de deuil* (sic) auraient chanté cet hymne. Il est dommage que la musique ne soit pas parvenue jusqu'à nous, par tradition orale ou

par manuscrit neumatique, car, d'après les paroles, elle devait être particulièrement expressive :

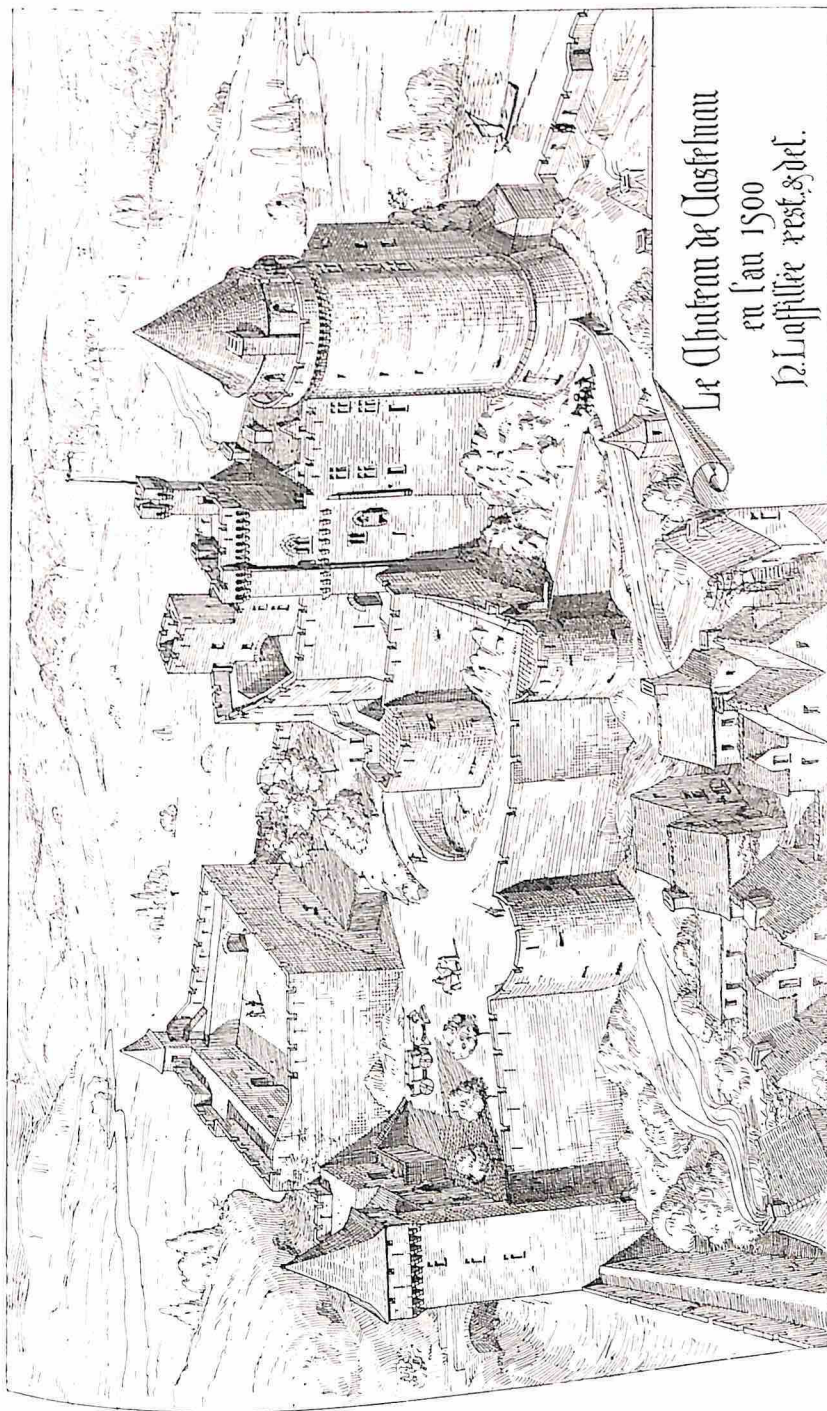
Quis posset unquam satis ferre
Satis tristari et dolere
De nece tam magni viri !
Quis posset satis lacrymare
Et pro meritis aestimari.
Casum obitus tam vi.

Suivent quatre strophes d'un aussi beau caractère.

Rentrons dans le domaine de notre histoire régionale. Simon est mort, la Croisade est, sinon terminée, du moins languissante jusqu'à l'extermination des derniers hérétiques, vingt années plus tard. C'est le moment où l'on profite des leçons de la guerre, en étudiant les vices des forteresses, et en y parant par des remaniements perfectionnés. Ce sera l'occupation du XIII^e siècle en Périgord. Arrêtons-nous donc à ce moment pour définir archéologiquement, sur le plan de Castelnaud, la construction du XII^e et l'extension du XIII^e, jusqu'au jour où la forteresse périgourdine connaîtra de nouveau les affres du siège au cours de la Guerre de Cent Ans.

Ce plan, ainsi que les dessins et l'admirable vue cavalière, sont dus à l'obligeance de M. Henri Laffillée, architecte en chef des Monuments Historiques, qui a bien voulu mettre pour moi son crayon au service de son amitié. Il s'est rendu le propriétaire du château, non plus à coup de catapultes, de pierriers ou de carcasses, mais par un acte dûment notarié, ce qui, de nos jours, est plus certain dans le présent et, peut-être plus durable dans l'avenir.

Avant, néanmoins, d'entreprendre la définition technique des défenses de Castelnaud jusqu'au XIV^e siècle, il n'est pas inutile, quoiqu'en ayant déjà donné plus haut un aperçu, d'établir d'après quelles règles on procédait pour déterminer un lieu propre à supporter une forteresse. Ce choix était loin d'être livré au hasard. En principe, la construction élevée n'était considérée que comme devant compléter la résistance sur un sol déjà défendu par ses approches naturelles. La situation la meilleure était celle, de préférence sur un coude



Le Château de Castelnaud
en l'an 1500
M. Laffillée rest. s. del.

de rivière, où s'avancait un bec rocheux triangulaire, aussi aigu que possible, donc bordé de précipices de deux côtés, tandis que le troisième, attenant au plateau, pouvait faciliter ravitaillement et sortie, tout en étant défendu par un large fossé. Tous les constructeurs de forteresses primitives ont agi de la sorte. C'est au point qu'il est infiniment rare de trouver une disposition naturelle de cette espèce qui soit restée inemployée. Dans ce cas, ou bien la roche était friable, ou bien l'endroit sans aucun intérêt d'occupation, ou trop proche d'un fort déjà existant.

Le rêve, pour les esprits illusionnistes — il y en eut de tout temps — était le roc isolé de partout, tel qu'un dyke volcanique ou un calcaire érodé dans tous les sens. Polignac et Foix en sont deux exemples fameux. Mais, à l'usage, on s'apercevait vite que, si la sécurité contre l'assaut y était plus grande, la résistance y devenait vite précaire, par l'absence de toute communication, pour la fuite ou la subsistance. Le sire de Foix en fit la triste expérience avec Philippe Auguste. Sa devise était : *Tocoi se gausos*. Touches-y si tu l'oses ! Il fut touché tant à la base qu'à la tête !

Les villes, qui s'étaient fondées autour d'une abbaye ou à l'ombre d'un château, utilisaient moins cette assiette défensive naturelle, toujours restreinte et se refusant au développement ultérieur. Aussi leurs fortifications étaient-elles, en général, plus coûteuses, beaucoup plus raisonnées, et, malgré cela, moins tenaces. C'était des enceintes flanquées de tours et séparées par des lices, tandis que bien rarement la forteresse isolée était encerclée par une muraille continue, la nature lui fournissant la sécurité certaine par deux côtés sur trois.

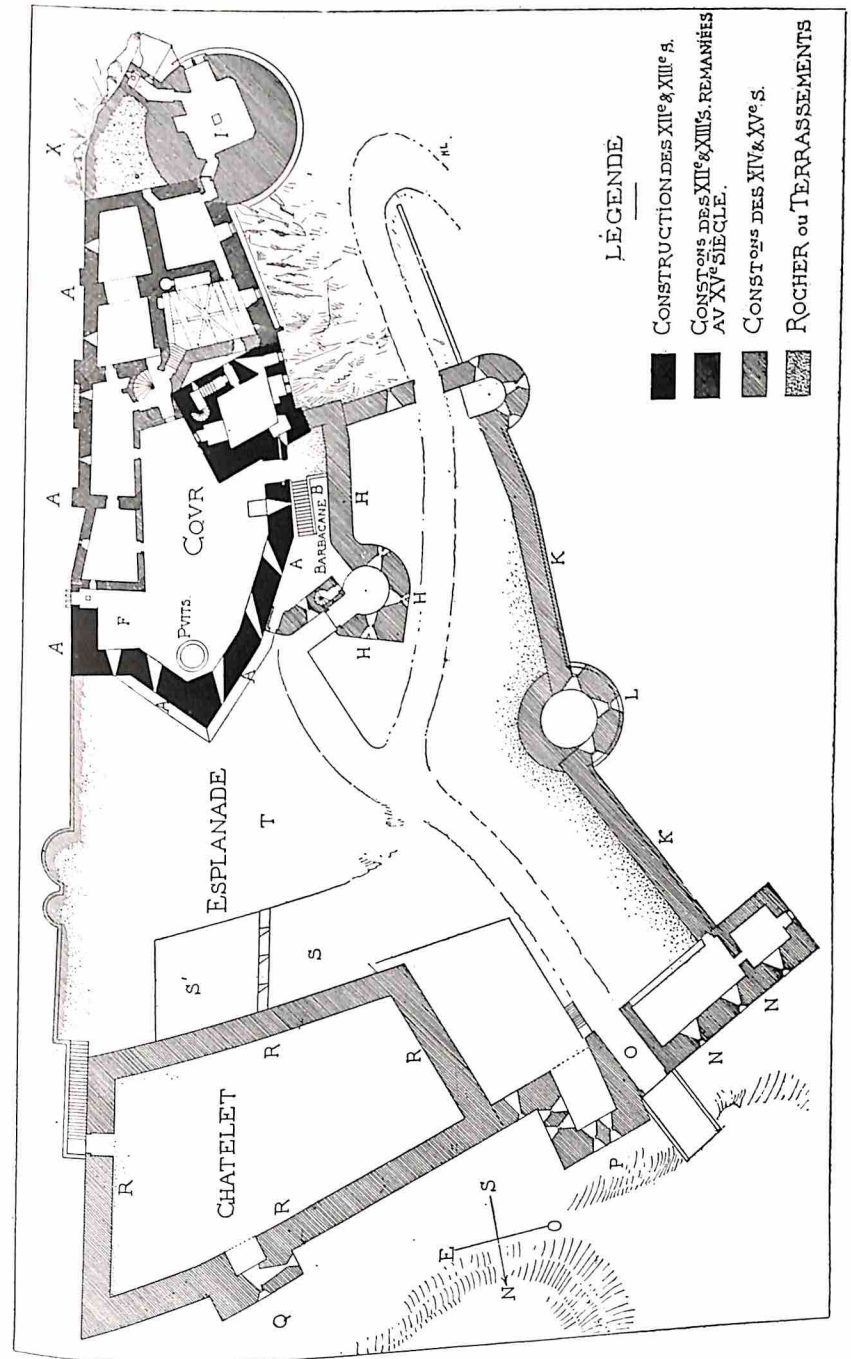
D'autre part, les châteaux, ne contenant qu'une faible garnison, ne pouvaient songer à occuper un espace tant soit peu étendu ; c'est pourquoi, lorsque la position naturelle était d'une certaine superficie comme à Laon ou à Saint-Flour, comme dans notre contrée, à Domme, c'était une ville qui s'installait, en cédant la partie du terrain la plus difficilement attaquable, pour l'établissement du château, faisant office de donjon.

De ces villes féodales, abbatiales ou communales, les unes ont prospéré jusqu'à nos jours, d'autres se sont atrophiées,

presque jusqu'à disparaître. Certes, des raisons sociales ou économiques en ont été la cause, mais il nous semble que, dans l'étude de ces origines, on n'a pas assez tenu compte du coefficient, tout banal qu'il soit, de la résistance musculaire et des besoins stomacaux de l'homme et du cheval. Si l'on considère que, chez nous, les communes, gros bourgs, agglomérations marquées, se rencontrent à une distance à peu près régulière de deux ou trois lieues ; les cantons, petites villes, établissements plus vastes, à celle de six à sept ; les sous-préfectures à une moyenne de quinze ; les chefs-lieux au double environ, il faut convenir que ces distances sont celles après lesquelles l'homme est tenu de s'arrêter et de boire, le cheval aussi, plus loin, et que, pour les deux, après quelques jours de cet exercice, le repos plus prolongé autant que plus confortable, s'impose. Constatant cela, on doit reconnaître que les villes se sont développées en vertu de ces conditions. Tout groupement urbain ne vit que par ceux qui y passent et y séjournent, sans en être les habitants, qui rapportent, mais qui coûtent aussi, tandis que les premiers sont tout profit.

D'autre part, les marchés et les foires, qui attirent, à jour fixe, la région environnante, ne peuvent être un avantage pour celle-ci, en même temps qu'une recette importante pour la cité, qu'à la condition que deux villes ne se nuisent pas entre elles par un rapprochement qui transformerait chaque acheteur en âne de Buridan ! La cause primordiale, constitutive du progrès ou de l'abandon d'un groupement de maisons, depuis le modeste hameau jusqu'à la plus vaste agglomération, est donc la distance, spécifique de l'étape. Et la formule administrative qui a classé les villes depuis la Révolution ne fut que l'enregistrement de cette extension naturelle et géographique résultant, non d'une volonté municipale, mais de la chronométrie du besoin de repos et de nourriture chez l'homme et les animaux.

Il faut tenir compte, néanmoins, de certaines contingences, non déplaçables, telles que les sources, les mines, ou autres richesses naturelles. Auquel cas ces éléments furent le point de départ et non le but d'arrivée de l'installation successive des groupements environnants.



PLAN DU CHATEAU DE CASTELNAUD.

H. Laflèche del.

Cette théorie, bien entendu, n'est pas absolue. Elle ne peut être présentée comme vraie que pour les temps passés. Elle se transforme avec les chemins de fer, l'automobile, l'aéroplane. Le développement, rapide jusqu'à l'instantanéité, d'une ville, autour d'une gare de bifurcation élevée dans un pays perdu, subit à l'évidence un processus différent. Pourtant, s'il y a différence en l'espèce, il y a similitude en principe. La vapeur a des exigences périodiques d'eau et de charbon. Le moteur à explosion demande, à point constant, des dépôts d'essence. Ces matières, qui remplacent sous une autre dénomination le coup de l'étrier, répondent au même besoin et produiront les mêmes effets.

Seule, l'électricité, puisant son fluide dans la houille blanche des cascades, et la transportant, pour ainsi dire, sans perte, jusqu'à l'infini, sera capable, un jour proche, de faire faire le tour du monde à un tramway sans arrêt aucun, dusent les voyageurs à l'arrivée, être irrémédiablement privés de raison. Ces vitesses enragées, rapetissant la planète, rendront-elles l'humanité plus heureuse ? *Chi lo sa ?* En tout cas, et comme, par bonheur, nous n'y sommes pas encore, revenons à Castelnaud.

Développons le plan linéaire tracé par M. Laffillée.

Nous y observerons tout d'abord les magnifiques courtines A, A', A'', du XI^e siècle, contenant en B le donjon, ou plutôt, à vrai dire, l'abri retranché. Ces courtines étaient éperonnées par le rocher même dont les quelques fissures sont encore aveuglées par un glacis solide, défendant l'escalade.

On remarquera que la courtine en A'' est moins épaisse et ne devient en réalité qu'un gros mur, soutenu à l'extérieur par des contreforts, prévision d'équilibre constante à cette époque. C'est parce qu'elle donnait sur le vide ; aucune attaque n'était à craindre de ce côté. La muraille, en A', était encore à peu près à pic et peu attaquable. Elle était donc d'une épaisseur moyenne de cinq pieds tandis qu'en A se trouvait la sérieuse défense. A cet endroit, l'épaisseur de la courtine est formidable. On notera sur le plan cinq embrasures intérieures, de guette, qui sont des merveilles d'ingéniosité. Chacune

pouvait contenir un homme dont le secteur visuel se raccordait avec celui du voisin. Nous en avons fait l'expérience. Grâce à ces cinq secteurs, aucun point du coteau dominant, seule arrivée possible d'une attaque, n'était hors de vue. La surveillance était donc absolue et immédiate.

La sixième embrasure, près de la porte, échappait au système et se contentait de surveiller les abords de la rampe rocheuse accédant à l'huis.

L'abri B', que nous ne nommerons donjon que lorsqu'il méritera ce titre, après remaniement au XIII^e siècle, n'avait d'autre entrée qu'une porte étroite en G sur laquelle s'ouvrait, en chicane, un corridor d'environ six pieds aboutissant à un escalier par lequel on accédait aux courtines. A cette époque, la plate-forme de l'abri ne les dépassait pas. La pièce intérieure, voûtée en berceau, et très soignée comme appareillage, si, d'autre part, assez fruste comme raccordement des plans, présentait deux fenêtres donnant, l'une sur la campagne, à près de vingt mètres au-dessus du sol, l'autre sur la cour intérieure. Une encoignure, pouvant servir peut-être de lit, se prolongeant en guette, surveillait de très près toute entrée ou sortie à la grande porte. Enfin, en D était également une guette fort active commandant l'ouverture G. Ce réduit traversait, de l'autre côté, la courtine, et s'ouvrait dans le vide.

Là se trouvait un système d'une subtilité remarquable sur lequel nous insisterons, car nous n'en connaissons pas un autre exemple, quelques recherches que nous ayons pu faire parmi les forteresses similaires les plus célèbres.

Si, en effet, il était bon, en cas d'attaque, de se sentir à l'abri derrière des courtines de dix pieds de large, avec un puits et des silos (visibles encore), pour parer aux difficultés du ravitaillement, il était aussi de toute prudence d'admettre la possibilité d'un assaut victorieux, entraînant le repli rapide dans l'abri, facilement défendu par sa porte unique, resserrée, et accessible seulement par une échelle. Mais, une fois là, ce pouvait être la souricière. Les grands donjons comme Falaise, Beaugency, Pons, plus tard Coucy, possédaient magasins et puits. On pouvait y tenir des mois. Mais ici, rien de pareil.

En quelques jours, c'était la famine. Il était donc d'urgence, pendant que l'ennemi s'acharnait sur la porte, de profiter de son effort massé sur ce point unique pour tenter de s'enfuir. En cette prévision était l'issue sur le vide que nous avons désignée par D'. En effet, verticalement au-dessous, à dix-sept mètres environ, se trouvent, très apparents et encore intacts, deux corbeaux en pierre dure faisant saillie de quarante centimètres. Il est même à remarquer que ces corbeaux étaient en matière de premier choix, tandis que le reste de la muraille du XII^e est construit avec la pierre du rocher, de mauvaise qualité, gélive et se délitant facilement sous les eaux pluviales.

Sur ces deux corbeaux pouvait rapidement s'appuyer une échelle posée à l'avance sur des glissières. En quelques secondes, l'appareil était prêt pour la fuite. Le bas de l'échelle s'arrêtait sur les corbeaux à six pieds du sol. En pareil cas, l'on n'hésite plus sur les moyens : on sautait. Une saignée visible, pratiquée dans le rocher, paraît à l'éventualité des entorses.

Mais, pendant cette descente précipitée avec armes, sinon avec bagages, il importait d'être dissimulé, afin de ne recevoir, des murailles supérieures, ni pierres ni traits ; et c'est ici qu'intervient l'appareil ingénieux entre tous, sorte d'écran protecteur, encore en parfait état, que l'on peut voir marqué sur le plan de la lettre E. On s'en rendra peu compte en projection, mais le dessin pittoresque ci-joint qui le présente en usage, en rendra la vision parfaitement claire (1). Il est à noter qu'en cas d'occupation du sommet des courtines par l'assiégeant, le seul point d'où l'on pouvait atteindre les fugitifs descendant le long de la verticale de D' était sur la ligne de la courtine A'. Ils n'avaient rien à craindre de la courtine A, protégés qu'ils étaient par le redent que formait, à gauche, le renflement de l'abri B'. L'écran E, qui déborde

(1) Ne pas tenir compte d'une ouverture carrée à la base de cet écran, qui n'est que le fait d'une pierre cassée. Tout le reste, depuis le larmier du haut jusqu'aux soutiens du bas est intact et, quoique du XIII^e, en très bonne manière, ainsi que les soutiens de l'échelle.

d'environ soixante centimètres, suffisait donc parfaitement, et nous en avons nous-même fait l'expérience concluante.

L'échelle mobile et facilement déclanchable était-elle à l'air libre, ou bien protégée par une espèce d'auvent ? Quelques traces feraient supposer la vraisemblance de cette dernière hypothèse, que l'on trouvera réalisée sur le plan cavalier de M. Laffillée.

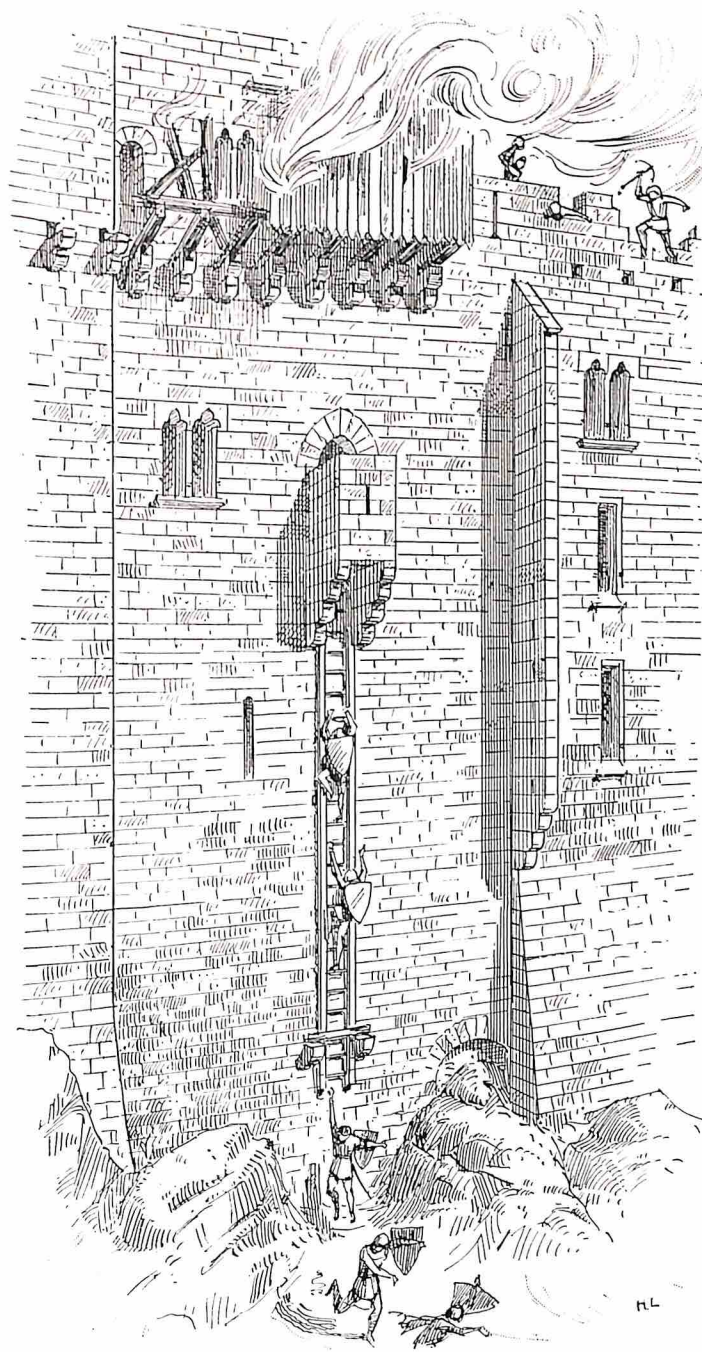
Il est à noter que la porte de fuite n'avait pas été arbitrairement placée dans l'abri où se tenait le chef. Ne pas laisser aux troupes l'initiative de la retraite est d'une importance qui n'échappe à personne. C'est donc le chef qui, seul, décidait de l'opportunité du déguerpissement, lequel s'effectuait, grâce à cet appareil, dans les meilleures conditions de hâte et de sécurité.

Nous n'avons connaissance que d'un seul exemple, encore que bien réduit, de protection semblable. Il est au donjon de Vincennes, et, encore, ne s'agit-il, en cet endroit, que d'une fenêtre basse flanquée, des deux côtés, de paravents de pierre qui ne paraissent pas devoir servir à un autre usage.

En F était un large silo. En G, un puits de dix pieds de diamètre, taillé en plein roc. Il ne devait pas descendre au niveau de la rivière. Une source, qui jaillit encore à une quarantaine de mètres au-dessous du niveau des décombres obstruant ce puits, prouve que la nappe n'est pas loin. Contre notre attente, nous n'avons pas trouvé trace de communications souterraines. La roche qui, partout ailleurs, est fissurée, pleine de grottes, se trouve homogène et lisse comme une carrière dans toute la profondeur jusqu'ici déblayée.

Telle était, dans ses grandes lignes, la forteresse de Castelnaud au temps du premier siège par Simon de Montfort en 1214. Le possesseur évincé, qui connaissait les lieux, tenta la reprise et y réussit ; mais Simon, comme nous l'avons vu, revint à la charge, cette fois pour de bon, et le second siège, en 1215, le rendit définitivement maître de la place.

Pendant le temps qui suivit, si la croisade contre les Albigeois n'avait pas encore pris fin, la résistance des hérétiques était fortement entamée, et Simon, imprévoyant du coup de mangonneau qui allait l'abattre en 1218, sous les murs de



H. Laffillée del.

CHATEAU DE CASTELNAUD
Utilisation pendant le siège de l'abri de fuite.

Toulouse, pensait à organiser ses conquêtes, avec l'assentiment, volontaire ou forcé, de Philippe-Auguste.

Parmi ces projets, Castelnaud ne fut pas négligé, loin de là. Ce qui, jusqu'alors, n'était qu'un abri, devint un donjon. Les murailles extrêmement épaisses furent élevées d'un étage et d'une plate-forme. Sur le plan, c'est le dessin détaillé en dehors, B-2, qui précise cette adjonction du xiii^e. Là se trouve une magnifique pièce, rigoureusement carrée, avec voûte à nervures s'appuyant sur quatre piliers encastrés. Une large cheminée occupe un des côtés. Deux fenêtres, élégantes et vastes, s'ouvraient sur les vallées. La demeure était seigneuriale et vraiment confortable pour l'époque. A la clef de voûte figure un animal héraldique paraissant un lion. Je laisse à d'autres sagacités le soin de l'identifier.

Cette adjonction par Simon de Montfort se caractérise par l'emploi plus coûteux de la pierre dure, qui se détache, parfaitement nette, sur le parement du xii^e siècle. Les pierres portent encore la trace du ciseau ; l'appareillage est précis comme de la menuiserie ; les joints portent, sans bavure aucune, leurs six cents ans d'existence. Bien entendu, de cette chambre, le commandant passait de plain-pied sur les courtines, par des portes bien gardées de part et d'autre. La poterne de fuite, et, probablement, la manœuvre possible de l'échelle étaient sous sa main. Il est difficile de trouver, plus complète, la centralisation sur un seul point de toute la défense d'une forteresse, dans laquelle une garnison ne pouvait être que de faible effectif.

Nous avons négligé de dire, à propos de l'abri du xii^e siècle, que la présence d'une fenêtre aveuglée incita M. Laffillée, le possesseur du xx^e, à opérer des fouilles dans le soubassement du donjon. Il en résulta la mise à jour d'une embrasure admirable, peut-être du xi^e, mais n'ayant probablement jamais servi, car tout le reste de la fouille ne présente que des amorces en désordre et incompréhensibles. Il est présumable que ce fut là un de ces *repentirs*, comme il s'en rencontre souvent, datant du début de la construction, et sur lequel il serait oiseux de chercher à tirer des conséquences. Peut-être aussi fut-ce là le premier germe sur lequel s'échafauda tout l'édifice.

Voici donc Castelnaud remanié, perfectionné et capable plus que jamais de tenir « tout le país en bride ».

C'est, du reste, peine à peu près perdue. Des Albigeois, il ne reste qu'une bande agonisante partout traquée, défaite, brûlée. Jusqu'au jour où, sur un pic des Pyrénées, le château de Montségur, leur dernier refuge, sous la dernière conduite de l'évêque d'Urgel et de la Belle Esclarmonde, assistera en 1244 à leurs derniers spasmes.

Tournons la page ; c'est l'ère anglaise qui s'ouvre.

A vrai dire, elle était depuis quelque temps commencée. Mais, si Périgueux en ressentait déjà les effets, les échos n'en arrivaient pas encore à Castelnaud. Un siècle entier se passera sans histoire locale. Est-ce à dire qu'au milieu de toutes les vicissitudes de l'époque, la forteresse ait été délaissée ? Assurément non. Elle tenait toujours pour le parti du Roi. Les perfectionnements faits par Simon de Montfort étaient encore solides, et rien n'était ménagé probablement pour maintenir la place en mesure de résister à un coup de main.

Sur ces entrefaites, un jour, en 1339, un bruit se fit entendre, infiniment plus fort de loin que de près ! On apprit que, peu loin de Bergerac et d'Eymet, au siège du château de Puyguilhem par le sénéchal de Toulouse, Pierre de la Palu, avait surgi une machine qui faisait « boum ! » et lançait à distance des globes en pierre au choc desquels éclataient toutes les portes. Ce fut, en effet, à cette date et en ce lieu que le premier coup de *quennon* (ancienne orthographe) fut tiré en France. Il occasionna probablement plus de tapage que de mal. Des courtines comme celles de Castelnaud seraient capables, même aujourd'hui, de résister un temps restreint, mais appréciable, à des obus à la mélinite. A plus forte raison en 1339, et l'on comprend les jérémiades du maréchal de Biron, écrivant deux siècles plus tard à Henri IV, pendant le siège de Pierrefonds :

« Je ne scay que vous dire encores ce qui adviendra de ce siège ; car la muraille est de si bonne étoffe et si épaisse que tout ce qui y fut hier tiré ne fait pas beaucoup d'effet ».

Ce fait est à rapprocher de celui des bombardes anglaises, visibles au Mont Saint-Michel, qui ne parvinrent jamais à

tirer sur l'abbaye, leur objectif, car le temps nécessaire pour les charger et les pointer dépassait toujours l'heure de la marée, qui, périodiquement, les noyait.

Bref, à tort ou à raison, quiconque possédait une porte la vit aussitôt mettre en miettes par des boules écrasantes, et, sans tarder, ce fut à qui s'en gara par le moyen de l'ouvrage défensif nommé barbacane. A Castelnaud, cet ouvrage est des plus intéressants ; ainsi, soit dit en passant, qu'au château de Mareuil où il en fut édifié un pour les mêmes causes et aux environs de la même date.

La barbacane de Castelnaud se compose d'un ouvrage avancé masquant la porte, et se raccordant (voir le plan en H) avec une tour à bec méritant qu'on s'y arrête un moment. Cette tour était organisée en véritable machine infernale. Isolée qu'elle était du reste de la terrasse par un fossé, on ne pouvait y accéder que par un pont-levis exigü. On pénétrait alors dans une espèce de casemate percée de trois embrasures pour bouches à feu. Un escalier à vis, étroit et dissimulé, descendait dans la casemate inférieure, possédant d'autres embrasures au ras du sol. Là, c'est le rocher même qui avait été utilisé pour étayer la maçonnerie. Rien, absolument, ne pouvait passer devant cette tour sans être broyé. Et l'assiégeant n'avait même pas la ressource de longer la muraille ; car, parvenu au bec, il se trouvait, quoi qu'il fit, à découvert.

Dans la casemate supérieure, recouverte d'une plate-forme, hérissée de défenses, s'ouvrait une arcade dont il reste l'amorce, par laquelle on montait, soit par un escalier, soit par une rampe, peut-être les deux, jusqu'à la porte primitive du château, désormais protégée. A gauche du pont-levis, une embrasure terrible est taillée en plein roc. A côté est une ouverture également percée dans le massif. Elle présente une feuillure caractérisée. A quoi servait-elle, c'est peu définissable. Peut-être est-ce un reste des protections du XII^e siècle. Peut-être est-ce une sortie pour prendre l'assaillant à revers. En tout cas, ce fut certainement effectif.

Tout cet ouvrage est construit fort solidement, mais de façon brutale. On est loin de la précision d'appareillage du XIII^e siècle. Ce n'est que du moellon comprimé à force dans

le mortier avec un parement à peine dégrossi. Plus tard, au xv^e siècle, on verra reparaître le travail plus correct de la pierre jointée. Au xiv^e, on procédait avec hâte, en ne songeant qu'à la résistance matérielle, et n'opposant aux boules de pierre qu'un entassement de matériaux qui, souvent, eussent gagné à être plus soigneusement utilisés.

Les embrasures présentent cette particularité, que l'encorbellement de leur ouverture extérieure est soutenu au milieu par un demi-quartier vertical qui leur donne l'apparence d'être doubles. C'était en prévision que la voûte ne s'effondrât sous la déflagration de l'artillerie. On avait bien construit, nous l'avons dit, une machine infernale; mais on était moins certain qu'elle-même y résistât! Plus tard, au xv^e siècle, nous verrons abandonner ces précautions puériles. C'est d'ailleurs une règle constante chez tous les ingénieurs de toutes les époques. Ils prévoient à tel point ce qui ne peut pas arriver, que, du coup, ils en négligent ce qui est imminent.

Sait-on qu'au début des chemins de fer la grande préoccupation de ces messieurs était de rendre les rails rugueux pour que les roues de la locomotive pussent mordre dessus et entraîner les wagons ? (1).

Puisque nous en sommes aux ingénieurs, ne les quittons pas au sujet de Castelnaud. La digression est à sa place.

Sur le plan, la partie X est à peine indiquée. Il n'y reste pour ainsi dire rien. On peut supposer que la courtine mince A" continuait en contournant le rocher jusqu'à venir rejoindre celle A'. Mais, quant à la définition d'un dispositif intérieur, il n'y faut pas songer, d'après l'état des lieux.

Je suis le seul à pouvoir affirmer quel était l'aspect des constructions disparues. Il y avait là un prolongement de la courtine contenant deux ouvertures du xiii^e siècle, derrière lequel s'appuyait une pièce voûtée servant de chapelle, ou tout au moins d'oratoire. Les murailles présentaient encore au xix^e siècle des traces de peinture visibles au point de per-

(1) Et Arago — oui, Arago ! — demandant des réservoirs d'air comprimé pour éviter l'asphyxie aux voyageurs traversant le tunnel de Saint-Cloud (Discours authentique prononcé par lui le 14 juin 1836 !).

mètre de distinguer des personnages masculins et féminins à genoux. Je l'ai appris d'une façon certaine par mon grand-père, qui les avait vus.

Mais un ingénieur passa ! C'était aux environs de 1832. Il fut question de construire au pied du coteau une cale d'abordage pour la batellerie. Les murailles du château en firent les frais, et l'ingénieur, heureux de réaliser cette économie de carrière, construisit sa cale en l'installant au contraire du courant, sa connaissance hydrographique ayant décidé qu'il se produisait là un remous, lequel, bien entendu, n'existait pas, ou ne se montrait que par des temps d'excessive sécheresse. Dès qu'il y avait de l'eau, les bateaux ne pouvaient aborder. Mais, théoriquement, l'ingénieur prouvait que c'était, de leur part, mauvaise volonté, insultante pour la science, et qu'en somme le tort n'en revenait qu'à eux. Il fallut donc recommencer à pied d'œuvre. Cette fois, un agent-voyer, moins savant, s'en chargea; mais, de nouveau, les pierres du château abandonnant encore leur reste de peinture sur les rocailles du talus, descendirent, lamentables, en chaos pour s'entasser sur la berge.

On a beaucoup trop laissé s'accréditer la légende d'après laquelle toute ruine serait imputable aux Anglais, ou à la Révolution. A peine admet-on, un peu, que Richelieu y fut parfois pour quelque chose. La vérité est que les Anglais commirent très peu de déprédations, et, bien au contraire, construisirent beaucoup, et avec grand soin, surtout en Guyenne.

D'autre part, lorsque la Révolution touchait à un monument, comme à un être humain, elle n'en laissait rien. Le sol était nivelé sur les pierres comme sur les cadavres. Sous Napoléon, les démolitions utilitaires, non dénuées de spéculation sur les terrains, furent plus fréquentes. Ce fut l'époque de la destruction systématique des abbayes de Cluny, de Charroux, et de tant d'autres.

Mais pires que tout furent les périodes de Louis XV et surtout de la Restauration. Encore, sous Louis XV, si, en 1750, la démolition du Louvre fut sérieusement envisagée, si Notre-Dame de Paris ne tint... que grâce à sa solidité, il y avait le

style du XVIII^e pour remplacer les vides. Mais, sous la Restauration, où tout style n'était que l'apothéose du ridicule, ce fut la mise à sac de tout indistinctement, au nom de la soi-disant barbarie des âges antérieurs. Aussi, de quelle façon fut accueillie la voix de Victor Hugo, lorsque, le premier, et le seul, il s'avisait de dire, en 1831, que la cathédrale de Paris était un monument ! Ce fut un beau scandale auprès des bien-pensants en art de l'époque (1).

Peu de personnes aujourd'hui se doutent qu'en 1824 il ne manquait pas une pierre au château d'Arques, pas une au château d'Anet, pas une au château d'Assier, et de même pour combien d'autres. Mais les administrations veillaient : elles veillent encore ! A voir ce qu'elles font du Mont Saint-Michel, ce qu'elles voudraient faire des remparts d'Avignon, ce qu'elles tenteraient de nuire à toute beauté du passé, ce qu'elles aspirent à empêcher partout où l'on désirerait seulement faire acte de soutien, il est permis de se demander si Reims lui-même a quelque chose à envier à leurs traits de plume !

Revenons à Castelnaud, au temps où les malheureuses pierres n'avaient pas à se débattre contre la brutalité d'un bureaucrate. Le voici muni de sa barbacane menaçante et paré contre les éventualités. Des rumeurs, plus sinistres que le grondement du canon de Puyguilhem, commençaient à se répercuter là-bas, du côté de la Guyenne. Après vingt-cinq ans du régime, plutôt autoritaire, de Philippe-le-Bel, les ressorts se distendirent vite à l'arrivée de Philippe de Valois, un vrai roi selon le cœur de la société qui l'entourait, encline à trouver que tout allait bien, non par suite des premiers succès à Cassel, ni de la conférence d'Amiens, mais parce qu'à la Cour se suivaient des joutes, des pas d'armes, des banquets, des fêtes, tout un ensemble de vie bruyante et inconsciemment stérile, essentiellement mondaine et à courte vue, qui ne fut pas spéciale à cette époque.

Les périodes de déchaînement somptuaire ont toujours

(1) Aujourd'hui, c'est la Restauration qu'on démolit ! On a tort : tout spécimen complet d'un temps passé devrait être respecté, fût-il de laidier, et ne serait-ce que pour s'instruire à la leçon ! *Obliviosi qui errant !*

servi de prélude aux pires catastrophes, et, chose à remarquer, la coiffure féminine en fut particulièrement le symbole précurseur. Les hennins du XIV^e, les échafaudages à la frégate du XVIII^e ; de nos jours, les chapeaux en roues de moulin nous en montrent, par ce qui les a suivis, les tristes exemples.

Ce n'était plus alors l'anarchie du règne précédent, les luttes entre les Papes, les rois et la chevalerie, ni les émeutes, ni le charnier de Montfaucon, ni la fausse monnaie, les Templiers, ou les scènes orgiaques de la Tour de Nesle ; mais c'était un autre désordre encore plus affaiblissant, que dissimulait mal cette nouvelle et luxueuse vie de plaisir, de galanterie et de facile gloire autour d'un roi de roman qui, avec toute sa Cour, jouait au preux de chansons de geste en n'en donnant que la parade.

Une seule autorité demeurait, mais elle n'était pas en France. Jusque là tranquille quant aux formes extérieures, elle surveillait les événements, s'appêtant à profiter de la plus mince occasion. Cette volonté patiente et perfide était celle du roi d'Angleterre Henri III.

Le procès de la succession d'Artois lui fournit cette occasion. Comme tous les procès politiques engagés en raison de leur insolubilité même, où l'esprit de parti se donne libre jeu en y cherchant seul son compte, celui-là commença par un cliquetis ferrailleur de paroles, acheminement infaillible vers les arguments par l'épée. Mais, si l'épée blesse ou tue, la parole envenime. L'une conclut, parfois ; l'autre désagrège, toujours ; et, dès 1329, s'ouvrait la période centenaire de luttes effroyables, imprévue de ceux qui l'inauguraient par des discussions de soi-disant droit, impossible à soutenir par la réalité d'une sanction autre que celle de la force.

Et la guerre, qui ne se nomma de Cent Ans qu'après qu'ils furent écoulés, suivit son cours !

En 1346, la bataille de Créci, tombeau de la chevalerie, qui s'y montra aussi respectable par son héroïsme inutile qu'enfantine par ses attaches à de vieux errements de traditions empanachées ; plus tard, le désastre de Poitiers, ne rendirent la situation du Périgord ni pire, ni meilleure. La partie était perdue, et le traité fatal de Brétigny, en 1360, fit ouvrir les

portes de Sarlat au capitaine Jean Chandos (1). La ville de Domme avait déjà été prise d'assaut en 1347. Mais son château ainsi que celui de Castelnaud tenaient toujours pour le parti du roi de France.

Les retours heureux de Bertrand Glaikin — et non Duguesclin, comme l'usage en a prévalu — facilitèrent cette résistance jusqu'en 1380. Mais, aussitôt après la mort de Charles V, la débâcle s'accrut ; la forteresse de Domme fut prise en 1383, et Castelnaud, circonvenu, se déclara le 26 février 1405 du parti des Anglais.

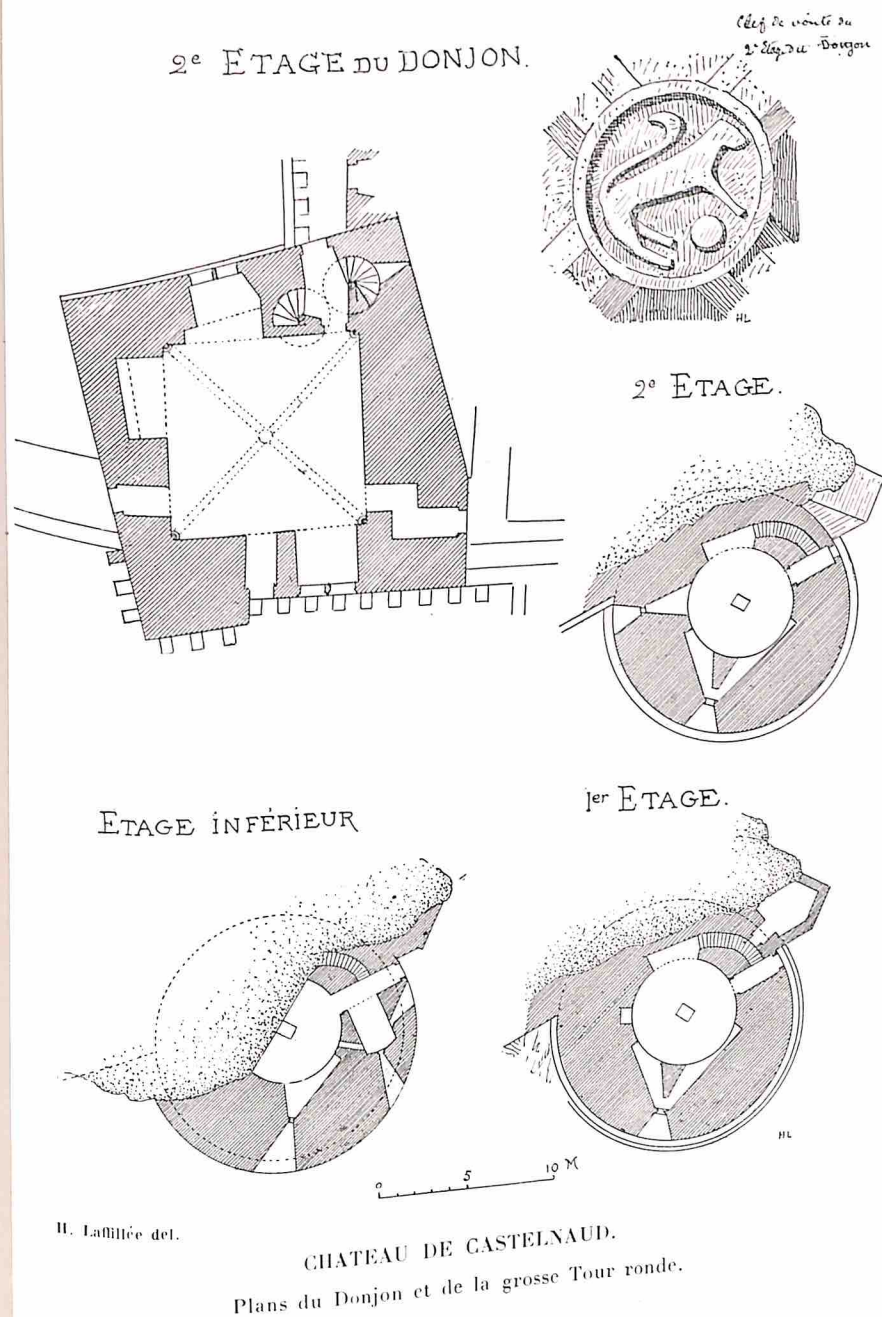
Trois mois plus tard, Bonebaut, sénéchal du Rouergue, en fait le siège. Malgré les courtines, la barbacane et les embrasures garnies, la place capitula. Mais il est à supposer que les arguments employés étaient plus commerciaux que militaires, car les défenseurs — Anglais — reçurent six mille écus d'or et huit mares d'argent pour que le château revînt entre les mains du Roi. De tout temps, les conversations monnayées possèdent une force plus persuasive que celles de la balistique !

En 1407, Castelnaud est repris par les Anglais sous la conduite d'Archambaut d'Abzac. Il y laisse une garnison importante commandée par un aventurier nommé Ramonet-del-Sort, type du bataillard bon à toutes les besognes, même et surtout à celle d'être finalement pendu (2) !

(1) Ce capitaine Chandos fut comme un Bayard anglais. Après ses chevauchées victorieuses en Aquitaine, en Poitou, en Languedoc et en Quercy, il finit par se faire tuer, en 1369, dans le Poitou, au cours d'un combat près de Lussac, dénommé Lussac les Châteaux depuis qu'il n'y en a plus. Froissard déclare que ce fut « le plus courtois chevalier, le plus plein de toutes nobles vertus qu'eût produit l'Angleterre depuis cent ans ». Il ajoute que « sa mort fut pleurée par les Français eux-mêmes ». Il est permis de se demander si, dans cette assertion, la littérature n'a pas dépassé la sincérité.

En tout cas, Jean Chandos fut inhumé à l'endroit même où il succomba, et son tombeau, toujours respecté, s'y voit encore. C'est une table à pans, armoriée, sur deux pilastres en colonnettes jumelées, qui se dresse au milieu d'un site pittoresque et solitaire.

(2) Tout près de Castelnaud, au sommet du plateau, se trouve un endroit qui porte le nom de Ramonet. On y voit une maison vermoulue et un vieux pigeonnier. Est-ce un souvenir ou une coïncidence ?



Enfin, en 1420, un capitaine anglais nommé Marqueyssac (1) entreprend la conquête et y réussit. Cette fois, c'est pour de bon. La possession anglaise va durer seize ans, et nous verrons qu'elle ne fut pas oisive.

Mais, depuis huit ans, Jeanne d'Arc était née, et puisque groupée en complice autour d'Isabeau, une noblesse félonne flétrissait ses bannières en les abandonnant au vainqueur pour quelques sous d'or, c'est le peuple de France, affamé par le dedans, meurtri par le dehors, qui allait s'en faire une en fixant ses haillons sur le bois vert d'une houlette !

Ces seize années de possession absolue et même tranquille, les Anglais les employèrent à Castelnaud en construisant à grands frais des défenses extérieures, et en transformant ce qui n'était qu'un château en une place de guerre de premier ordre.

L'arête du rocher, côté sud, était, sinon accessible, du moins battable par de l'artillerie postée sur l'autre versant du vallon. Il y fut paré par la construction de la grosse tour I. Cette tour, énorme, constituée à elle seule une forteresse puissante. Large de quatorze mètres, haute de près de quarante; sans compter le faitage, elle comprenait trois casemates superposées avec trois étages d'habitation. Les casemates étaient circulaires, voûtées en coupole. Elles possédaient une cheminée primitive, destinée à faire rougir les boulets, et, chacune, deux embrasures. Bien entendu, les embrasures étaient à l'extérieur considérablement élargies, de façon à pouvoir embrasser un secteur d'au moins quarante degrés. Un escalier montait d'étage en étage dans l'épaisseur de la construction, et, comme de juste, du côté du rocher, laissant toute l'épaisseur du mur sans aucun vide du côté attaquant. On remarquera même, sur le plan, que l'espace carré des salles d'habitation est fortement désaxé du côté opposé aux embrasures. A certains endroits l'épaisseur mesurable atteint et

(1) En face de Castelnaud, de l'autre côté de la rivière, un des quatre châteaux dont nous avons parlé au début porte le nom de Marqueyssac. L'endroit n'est propice à rien de militaire. Peut-être était-ce devenu un usage pour les commandants de la place de guerre, de se construire à proximité une petite bastide, lieu de repos où ils pouvaient rêver aux moyens de devenir un jour maréchaux.

parfois dépasse douze pieds. Les voûtes étaient toutes percées d'une large trappe à leur sommet. D'après les feuillures encore visibles, un fort tampon de bois les occultait. On pénétrait dans cette tour par le corridor *J* d'où l'on montait ou descendait, soit aux étages supérieurs, soit aux casemates.

La tour était splendidement éperonnée, comme on peut l'admirer sur le plan cavalier. Un larmier magnifique, ayant plus de 80 centimètres de saillie, séparait l'éperon en tronc de cône de la partie cylindrique.

Il reste actuellement une fenêtre et l'amorce d'une autre aux étages d'habitation. Le reste a été démoli ; mais une mine de plomb que je possède, exécutée par mon grand-père vers 1827, indique trois fenêtres. Il est probable que les machicolis n'étaient pas loin ; ce qui permet de préjuger la hauteur de 35 à 40 mètres relatée plus haut.

L'appareillage est exécuté, dans son entier, en moellons piqués. L'ouvrage était construit pour défier le temps, mais non les hommes, surtout administratifs. Néanmoins, quoique réduite aujourd'hui de moitié, cette tour se dresse encore fière et menaçante. Le château tout entier semble se reposer sous sa garde.

L'étude des trois casemates est particulièrement intéressante au point de vue de la direction des embrasures, et de l'établissement des bombardes ou des coulevrines. On s'en rendra compte d'après le dessin ci-joint, donnant le plan des trois étages.

Au rez-de-chaussée se trouvait, un peu dissimulée, une poterne opportune pour la contre-attaque, ou, au besoin, pour la fuite, vigoureusement défendue par des meurtrières donnant sur un réduit spécial. Un évent, communiquant avec la casemate, y avait été ménagé, soit pour donner des ordres, soit pour activer l'évacuation de la fumée, afin de pouvoir multiplier les coups de défense.

Dans la casemate circulaire, on remarquera que la même embrasure peut servir à deux tirs convergents. Ce dispositif avait le double avantage de concourir à la solidité de la construction, comme aussi d'utiliser, sans avoir à déplacer les appareils, la totalité du secteur prévu.

Les ouvertures de visée sont, au premier et au second étage à deux pieds environ au-dessus du sol. Au troisième étage, elles sont au ras du pavage. Cela paraît indiquer que les appareils du bas étaient d'assez fortes bombardes montées sur affut, roulant peut-être, mais plus probablement fixe, tandis que les coulevrines, moins puissantes, de la troisième casemate étaient simplement couchées dans de solides caisses chargées de pierres. Le recul projetait les uns comme les autres où il pouvait.

Le rocher prenait une partie de l'espace du rez-de-chaussée. Plus haut, la paroi circulaire est taillée dans le massif. Plus haut encore, tout le mur est construit en parement intérieur. La tour n'était vraiment cylindrique, et non plus adossée qu'à partir des étages d'habitation. Quant à l'escalier il était partout taillé en plein roc. En réalité, on peut affirmer que, même aujourd'hui, si cette tour avait été dans la zone d'armée, et si sa position avait pu déterminer un poste d'observation efficace, elle eût été en mesure de résister un temps non négligeable à un bombardement en règle, distant bien entendu de quelques lieues. Des murailles de douze et jusqu'à seize pieds d'épaisseur, cimentées par cinq siècles de durcissement ne sautent pas au premier coup qui les touche. Et combien d'essais infructueux avant d'arriver à frapper en pleine cible ! Pour détruire un pareil ouvrage il n'est pas exagéré de dire qu'il en eût coûté certainement dix fois plus en projectiles et en explosifs, que pour le reconstruire à pied d'œuvre !

N'est-il pas à propos, puisqu'ici nous traitons ce sujet d'actualité, de rappeler le merveilleux donjon de Coucy, cet exemple sublime et unique de la construction militaire du XIII^e siècle, qui a trouvé moyen, au XX^e, de mourir à l'honneur, ce qui serait sûrement arrivé à Castelnaud s'il s'était trouvé, lui aussi, sur le chemin des barbares.

Démantelé par Richelieu, ravagé par Mazarin, le vieux colosse d'Enguerrand III de Guines (1) n'avait plus ni portes

(1) Improprement appelé dans l'histoire Enguerrand de Coucy. Il était le neveu du dernier sire de Coucy, mort en 1213. Le donjon fut élevé de 1220 à 1302.

ni faites, ni vouîtes, ni plateforme, ni hourds, ni herse ; mais il constituait encore, malgré sa ruine, non seulement une défense, mais même une attaque des plus menaçantes. Sa position stratégique, découverte par le génial observateur d'il y a huit cents ans, était de celles qui, sous le nom actuel de « cote », disposent d'une contrée, voire d'une région entière, voire de la destinée de toute la patrie.

Et les Allemands le savaient bien ! En détruisant cet édifice à coups de wagons de cheddite, les Allemands ont accompli un acte militaire sur lequel ne s'applique pas exactement, et par exception, le mot de « vandalisme ». Je m'explique, estimant que c'est tout à l'honneur de la forteresse aujourd'hui chaotique. Le vandalisme fut à Reims, à Ypres, à Arras, Albert, Louvain, en tant d'autres lieux où apparaît la destruction volontaire et systématique de monuments d'art, impuissants et désarmés.

A Coucy, l'œuvre de mort fut de la protection militaire au premier chef contre le danger que présentait un donjon des anciens âges, en sommeil présentement, mais pouvant se réveiller. Il ne fallait pas, en l'abandonnant, lui permettre de se rappeler son origine et son but. En un mot il était encore à redouter en fait, et non pas seulement en rêve.

Le rêve eût été si quelques preux, de son époque, s'étaient mis tout à coup à sortir de leur léthargie, soulever leurs cénotaphes, emboucher le cor, sonner le branle-bas, et apparaître !!

Partout ailleurs les actes de vandalisme furent inspirés par la haine, la rage, l'envie déçue. A Coucy, ce fut la peur qui commanda, peur légitime et raisonnée.

N'est-ce pas, en vérité, la plus belle consécration de gloire pour le constructeur contemporain de Philippe-Auguste que d'avoir su contraindre par son génie, encore vivant après huit siècles, un Hindenburg à mutiler son cadavre ! Lui qui, de son temps, n'avait pu prévoir que les armées mercenaires et les catapultes !

Démoli par vandalisme, Coucy eût été une perte artistique sur laquelle auraient gémi tous les gens de goût, tous les amoureux du passé. Supprimé par stratégie, c'est la féodalité

française, toute empanachée d'honneur, de courage et de hauts faits, face à face avec sa caricature germanique, toute casquée de fourberies, de vols et d'assassinats, qui s'est dressée pour défendre son sol en y brisant sa dernière masse d'arme, et qui a succombé, debout, sans avoir rompu.

Les artistes pleureront sur le donjon d'Enguerrand, ne dominant plus l'horizon de ses soixante-quatre mètres. Les historiens, le voyant à l'état de tumulus informe, le jugeront encore plus grand !

Revenons à la tour de Castelnaud ! Elle est modeste par comparaison, mais glorieuse aussi quoique oubliée.

Les abords du côté sud étant désormais à l'abri de toute éventualité, on travailla du côté nord, l'attaque ne pouvant venir, à la suite, que de ce point.

Alors se dressèrent des défenses formidables, encore intactes, si l'on considère qu'il ne manque à toutes ces murailles que deux ou trois mètres, au plus, de couronnement.

Ce furent d'abord les courtines, K, espacées par les boulevards L, L', portant chacun deux étages de casemates à trois embrasures. En M était une porte médiocrement défendue : la barbacane H, à moins de trente mètres de là, suffisait, et, déjà, une première porte, englobant les maisons du village, opposait une résistance effective. Cette porte fut démolie, il y a une quinzaine d'années, sans aucune autre raison que celle de détruire. C'est dommage, car il se trouvait derrière elle une fenêtre d'angle, de la Renaissance, d'un caractère élégant et pittoresque, qui ne gênait rien, ni personne.

La courtine K allait s'adosser à un ouvrage d'une extrême solidité N qui défendait l'accès O. Toute cette partie N, le bastion qui suit P, le second bastion Q et le grand ouvrage R, dont la véritable définition technique est un châtelet, se dressait le long d'un fossé profond un peu commencé par la nature et continué à main d'homme. Il coupe le talus dans toute sa largeur, en plein massif. Nous ne disons pas en plein roc ; car, à cet endroit, la muraille est toute fissurée de grottes s'étendant parfois assez loin.

Ce fossé encore dénommé du vocable pittoresque de *La Trinquade*, présente une largeur allant de dix mètres à

plus de vingt. Il était entièrement battu par les canons postés derrière les embrasures des bastions P, Q. Ces embrasures présentent la particularité d'être doubles. Le temps pour tirer était donc réduit de moitié. L'embrasure du bastion Q montre un dispositif assez spécial de division dont l'utilité ne semble pas démontrée, mais qui était évidemment raisonné, beaucoup plus que les soutiens enfantins des encorbellements de la barbacane H.

Le châtelet s'appuyait des quatre faces sur un môle de rocher. Une porte assez spacieuse s'ouvrait à l'est, commandant un escalier qui s'accrochait sur l'à-pic du talus, donc hors de toute attaque. A quoi servait ce châtelet ? Était-ce un parc d'artillerie ? Un espace couvert de baraquements pour la garnison ? Il est difficile de se prononcer. Ce qui est certain, c'est que des chevaux ne pouvaient pas y pénétrer. Y avait-il communication, par les grottes nombreuses qui en perforent le sous-sol, avec le château du XIII^e ? C'est possible et même probable ; mais aucune fouille, jusqu'ici, n'est venue corroborer cette hypothèse.

D'autre part, l'espace S, dans le côté de la terrasse attenante au môle, est creusé à près de quatre mètres au-dessous de cette plate-forme T. La partie S' a été remblayée à moitié, et le mur S'' est percé de quelques meurtrières pour mousqueterie.

Préciser l'usage de ces diverses défenses n'est pas commode. N'aurait-on pas cherché à pénétrer jusqu'aux grottes pour y loger de la cavalerie ? Car nulle part on ne trouve trace de travaux ayant trait à cet objet. En tout cas, ce ne devait être là que des aménagements de fortune et laissés à l'initiative de chacun, tandis que l'ensemble de la tour, des boulevards et de la fortification du fossé prouvent une volonté et une connaissance stratégique remarquables, au point qu'il ne serait guère chimérique de présumer que Talbot lui-même en ait été l'instigateur. A cette époque il était en pleine force ; ce ne fut que trente ans plus tard qu'il mourut à Castillon, à un âge avancé, 79 ans. La prévision et le soin des défenses de Castelnaud portent sa griffe. Peut-être n'y est-il pas venu, mais il est fort acceptable qu'il ait personnellement conçu et ordonné tous ces perfectionnements militaires.

Cette fois, voici Castelnaud rendu par les Anglais imprenable. Et, comme il est à peu près de règle, il en résulte qu'il fut pris ! Le siège qui en fut fait, en 1436, se prolongea durement. Force fut à la place de finir par céder.

Comme toujours, probablement, la garnison n'était pas suffisante pour soutenir un pareil déploiement de front défensif, et le château de Castelnaud, encerclé dans sa propre armure, ne dut pas attendre l'assaut définitif pour se rendre. Aussitôt il fut passé en l'obéissance du roi de France.

Arrivé à ce moment, parlerons-nous du village ? Il y a peu à en dire. Au temps de Simon de Montfort, il n'y avait là c'est presque certain, que la forteresse. Pendant les périodes moins heurtées, en ce lieu, du XIII^e et de la première moitié du XIV^e siècle quelques maisons s'élevèrent. Ce devait être des logis d'artisans, occupés dans le château comme tailleurs de pierre, charpentiers, forgerons. Les besoins du ravitaillement devaient aussi attirer bouchers, boulangers et autres industriels, corroyeurs, charrons, menuisiers. Un château de cette importance exigeait une multiplicité de mains-d'œuvre qui vivait de lui, autant que lui durait par elle. Tous ces logis étaient ceinturés par une muraille dont une partie existe encore, plutôt une clôture qu'une défense, ainsi qu'on peut le constater sur le plan cavalier (1).

Plus tard, au XVI^e siècle, ce fut une nouvelle série de maisons plus vastes qui s'échelonnèrent le long du coteau. La terre

(1) Trois de ces maisons sembleraient faire partie d'un système de portes successives. Elles franchissent en effet le mur d'enceinte et s'appuient de l'autre côté du chemin qui le longeait, cela par le moyen d'arcades voûtées à la manière des « couverts » bordant fréquemment les places des petites cités. Ce n'était là que de l'extension des maisons n'ayant le droit, ni de démolir le mur, ni d'occuper le chemin, se contentant, par conséquent, et après redevance, de sauter par-dessus. Ces voûtes, dont deux sont encore en parfait état, ne présentent du reste, aucune trace de fermeture par gonds, ni barres, ni herses. La seule porte donnant véritablement accès dans le petit bourg, et assez bien défendue par une herse et des mâchicoulis, sans pont-levis pourtant, se trouvait à une vingtaine de mètres au-dessous des dernières maisons qui figurent sur le plan. Il est à remarquer que le mur de clôture contournait le coteau jusqu'à aller englober la source, assez généreuse, dont nous avons parlé à propos de la nappe qui devait alimenter les puits du château.

est devenue apanage. Elle avait un propriétaire et non plus un simple possesseur de fait. D'où nécessité d'hommes d'affaires, d'intendants, de gérants à un titre quelconque. Les premiers bénéficiaires de la situation furent utilisés par eux, comme de juste, à l'établissement d'une demeure confortable. On peut, sans difficulté, en déduire la date par l'inspection de l'appareillage, des profils, des ouvertures et de la distribution; mais il est, de plus, évident que ces maisons sont postérieures au temps où la grosse tour était capable de parler haut; car les toitures assez élevées de ces édifices eussent gêné considérablement le pointage de l'artillerie derrière les embrasures, qu'elles aveuglaient en partie.

A proprement parler, tout cela ne constituait donc pas un village. Ce n'était qu'une concentration de services autour et à l'usage du château. C'est plus bas, et séparé du mur de clôture par deux cents mètres environ, qu'un second groupement de maisons s'éleva, indépendant, autour de l'église. Celle-ci, qui, de nos jours, ne présente aucun intérêt, occupait le milieu d'un cimetière fort ancien, à en juger par quelques sépultures récemment mises à jour. De frustes substructions du côté du transept sud (car l'église est orientée), pourrait faire présumer une origine romane à cet édifice. L'endroit porte encore le nom du « Rouquet », ce qui le différencie de la partie clôturée, attenante au château, que l'on désigne par « le haut du bourg ». Cimetière et église remonteraient-ils aux temps primitifs de fondation sociale, même avant les premières courtines du XIII^e siècle qui se dressent là-haut? En tout cas, rien ne le prouve, et l'intérêt n'est pas là. Quant aux habitations occupant le pied du coteau, elles sont toutes contemporaines, et pour la plupart, construites avec des matériaux provenant du château. On y reconnaît souvent les pierres de la tour à leur gabarit.

En somme, si le village est pittoresque, s'il offre partout des points séduisants pour un aquarelliste, si les vignes vierges, les lichens, les racines serpentantes devenant, par ironie, élément de cohésion pour les murailles disjointes, si les toits vermoulus, les charpentes en épaves de carènes, si toutes ces vétustés, malgré tout parées de soleil, se présen-

tent assez accortes pour fixer le regard, ce n'est là ni de l'archéologie, ni de l'histoire. Ce n'est que de la nature, non négligeable certes, mais plus attirante pour le pinceau que pour l'investigation.

Nous en avons fait rapidement le tour. Remontons vers la forteresse qui clame toujours son épopée, si, au-dessous, la bourgade populaire ronronne, indifférente, la série naïve de ses refrains patois.

En 1439, contre-attaque et reprise, par les Anglais, mais au moyen de procédés de trahison dont le négociateur était un certain Bernard d'Abzac, descendant ou collatéral d'Archambaut de même nom, celui qui avait conduit le quatrième siège.

Mais, le 7 octobre 1442, Sarlat se mit de la partie, et prêta aux troupes royales deux brides et un lop : ce sont là des dénominations d'artillerie comme celles dont nous nous servons aujourd'hui pour désigner un « 75 » ou un « 420 », toutes proportions gardées, bien entendu.

Le siège (septième !) fut vigoureusement mené, le château pris assez facilement, la garnison mise à mal, et Bernard d'Abzac, bellement mis à mort.

Pour Castelnaud, ce fut la conclusion de la guerre de Cent Ans.

Six ans après, c'était la capitulation anglaise; trois ans plus tard, la soumission de la Guyenne; encore deux ans, la défaite de Castillon. En 1454, Castelnaud avec tout le Périgord demeure acquis à la Couronne.

La houlette avait transpercé le léopard !
Que se passa-t-il après, jusqu'au XVI^e siècle ? Rien, du moins, de militaire. On respira, et l'on s'organisa. Ce fut pendant cette période que la Couronne fit l'abandon de beaucoup de terres reconquises à de loyaux serviteurs, et nous trouvons en 1489, qualifié depuis quelque temps de seigneur de Castelnaud, François de Caumont, non encore de La Force. Dut-il cet apanage à Louis XI ? Les dates semblent l'indiquer, malgré le caractère peu donnant du monarque. En tout cas, si l'hôte de Plessis-lez-Tours eut cette générosité, c'est sûrement parce qu'il ne lui en coûtait rien ! Mais nous serions

plutôt porté à croire que ce fut un acte gracieux et amène attribuable à Charles VIII.

Que faire d'une forteresse, quand on en est devenu le possesseur pacifique? On la modifie pour en jouir agréablement. C'est ce qu'il en advint. Puis, on s'approchait du xvi^e siècle. La femme commençait à être plus consultée sur l'opportunité des aménagements intérieurs, et ce fut probablement la dame de Caumont, née Claude de Cardaillac, qui décida de pratiquer des ouvertures dans les courtines rébarbatives, d'élever un escalier où sa traîne pouvait se développer, de construire une salle à manger où les hanaps pussent voisiner avec les dressoirs, tandis que, sous l'auvent d'une spacieuse cheminée, un tout modeste four à pâtisserie tenait prêtes et chaudes les friandises sucrées.

Sur le plan, nous trouvons l'escalier en U, la salle en V, et l'on distingue parfaitement la profonde cheminée avec son four minuscule creusé dans la paroi. La voûte était en anse de panier, à nervures. On a retrouvé dans les décombres la clef centrale qui explique l'appareillage assez subtil de ces nervures dont l'une allait se perdre parmi les sculptures probables de la cheminée.

Mais M^{me} Claude de Cardaillac, jeune et charmante, pourquoi pas? avait probablement les idées mobiles, cela est bien permis. Elle s'aperçut bientôt que Castelnaud manquait d'abords. Aucun autre plain-pied qu'une terrasse à tous les vents! Une belle vue, soit, mais, même en haquenée, payée par une ascension rude! Taquina-t-elle son gentil mari François de Caumont? Usa-t-elle de la moue ou du sourire? Bref, en 1489, il n'était plus question de Castelnaud, et, à une lieue en aval sur la rivière, s'édifiait le château des Milandes, ainsi qu'il est certifié par une inscription encore apparente sur l'entablement d'une des fenêtres, en caractères du xv^e siècle :

LAN MCCCCIHX ET IX FVREN COMENSADES
LAS MILANDES DE CASTELNAU

Ce château des Milandes était un véritable bijou, et d'un goût combien féminin! Bien orienté, spacieux, aéré, environné

de parterres, jouissant d'une vue magnifique, en dépit de la faible élévation du plateau, possédant l'eau grâce à des conduits syphonnants qui l'amenaient du coteau voisin, à proximité d'un vivier artificiel couvrant plusieurs hectares; la digue qui le formait en barrant la vallée existe encore; ce dut être un rêve lorsqu'il fut terminé, ce qui arriva vite, et qu'on y perdit la crémaillère dans la seigneuriale cheminée, la plus belle du pays, qui orne la grande salle, quoique celle-ci soit un peu exiguë, il faut le reconnaître, malgré sa superficie honorable, pour cette magnifique décoration.

Les morts n'y furent pas oubliés. A quelques pas du château s'éleva une fort gracieuse chapelle dont la crypte servait de caveau familial. Les tombeaux y étaient nombreux, il n'y a pas encore bien longtemps. Depuis, tout a été plus ou moins démolí, mutilé, dispersé par un propriétaire qui n'y voyait que le « symbole odieux » des funestes époques d'obscurantisme! De nos jours, après être passée de mains en mains, la bâtisse à peu près en état, est redevenue édifice du culte; mais où sont les élégantes sculptures d'antan?

Quelques fragments du mobilier de Castelnaud ont survécu, entr'autres un panneau de crédence, armorié, et un bahut, formant banc à dais. A voir ces épaves à côté des produits manufacturés, à comparer les résultats des machines et de la division du travail avec l'œuvre accomplie autrefois par la seule main humaine aidée du seul outil d'artisan, ce n'est pas à la gloire du progrès mécanique. A ces époques, rien n'était loin. Aucun endroit n'était déshérité. Partout se trouvait, ou bien parvenait un ouvrier habile, toujours patient, souvent artiste. Celui-là savait faire sortir de la matière première un ouvrage longuement conçu et subtilement exécuté. Suivant qu'il construisait un meuble, ciselaient une ferronnerie, fondaient une cloche, dressait un reliquaire, c'était chaque fois l'occasion pour lui d'imaginer un modèle nouveau, ou bien une variété de type dans laquelle la main autant que l'esprit laissait leur trace originale. Cet artisan, allant jusqu'à s'appeler un jour Benvenuto, Palissy ou Pénicaud, ne répandait pas au loin des catalogues. Il n'en avait cure, et, du coup, ce n'était

pas, de l'intérieur la plus modeste au logis le plus riche, l'effrayante monotonie du modèle de Paris, de l'objet à la mode, où le clinquant le dispute à la matière truquée, heureux quand cela ne prétend pas au titre d'objet d'art ! De quoi, dans cinq cents ans, seront garnis les musées comme produits actuels ? On peut se le demander. Mais, à coup sûr, ce ne sera d'aucun spécimen de l'époque moderne où tout ne repose que sur la concurrence économique. Le cuivre sur zinc, le noyer sur bois blanc, l'ivoire en celluloïd, le cuir en papier, la pierre elle-même en staff, et la serrurerie en fonte malléable, tout aura disparu. Seules subsisteront peut-être les casseroles en tôle émaillée, les façades en ciment simili-marbre, avec leurs sculptures s'imaginant réformer l'anatomie humaine. Conception, produit et envahissement d'outre-Rhin.

Tandis qu'une pauvre lampe en terre provenant de Carthage ou de Pompéi a droit à la place dans une vitrine, où elle profile ses lignes harmonieuses à côté de la silhouette d'une Tanagra !

Subir les effets de cette déchéance artisanale, il le faut bien ; la tolérer, passe encore ; mais la nommer progrès dépasse vraiment la mesure de la docilité à la réclame !

Ici, un problème que j'offre à l'investigation des experts en blason. Les armes qui figuraient sur ces tombes citées plus haut, et qui se voient reproduites sur les cheminées du château des Milandes, sont écartelées, sans aucun doute possible, avec celles du pape Jean XXII de Cahors. Il n'était pas de basse extraction, quoi qu'on en ait dit. Il se nommait Jacques de Ossa, mais ses armes : « Aux premières, un lion avec un bord chargé de dix besans ; aux secondes, deux fasces », ne lui furent concédées qu'à Avignon par Clément V ; lorsqu'il fut élevé par ce dernier au cardinalat. Comment ces armes devinrent-elles inquarterées avec celles de Caumont ou plutôt des Prévost, véritable dénomination patronymique de la famille, aboutissant au duché-pairie de La Force en 1637 ? Je laisse à de plus habiles le soin de s'y débrouiller, en notant néanmoins que les attaches de Jean XXII avec Sarlat étaient certaines. Ce fut lui qui en érigea l'abbaye en évêché le 9 janvier 1317.

Nous voici loin de Castelnaud ! Hélas ! Tel un vieux capitaine qui rabâche ses batailles, Castelnaud restait seul. Les couleuvrines se rouillaient derrière les embrassures où hullulaient les chouettes, le pont-levis ne manœuvrait qu'en produisant de longs grincements qui effrayaient les lézards. Ce n'était pas la ruine, loin de là, ni l'abandon méprisant, mais comme l'oubli d'une chose caduque.

Pourtant, en 1523, une insurrection, celle des « Mille Diabes » bandes éparses venues de la Guyenne, troubla momentanément son sommeil. Mais ce ne fut qu'une alerte.

Un peu plus tard, en 1562, une troupe armée, sous la conduite du sieur de Duras, imagina de tenter le siège de Sarlat. Et, pour ce faire, quelques compagnies, parties de la Gironde, vinrent se grouper à Castelnaud. Elles franchirent la rivière et se rapprochèrent de la ville en passant par les plateaux. Elles y furent logées en trois lieux dits les Vaissières, petit castelet, prieuré de Peyrelave, une grosse maison, et les Bitarèles, une vaste grange. Les trois endroits existent encore. Ils pouvaient bien contenir, mal à l'aise, trois cents hommes. Sarlat était de force à résister. Ce fut une escarmouche sans résultat.

En 1574, siège de Sarlat, plus sérieux, et cette fois effectif, par Vivant, qui n'était pas homme à hésiter sur les coups à donner ou à recevoir, encore moins à reculer devant aucun moyen (1).

(1) Ce capitaine Geoffroy de Vivant, né, dit-on, le 23 novembre 1543 à Castelnaud, n'était rien moins qu'un type de routier fréquent au seizième siècle, pour lequel tout ce qui était bon à prendre était bon à être attaqué. Seigneur de Doissac et de Grives, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur prétendait-il, du Périgord et du Limousin, maître de Domme et de Caumont, de force plus que de droit, il fut dangereusement blessé à la bataille de Coutras, et tué d'un coup de mousquet au siège de Villandraut de Bazadois, en 1592.

Henri IV, paraît-il, alla le visiter à ses derniers moments. Rien ne prouve que cette sollicitude royale à l'égard d'un adjutant de la première heure ne fut pas pour être certain, désormais, d'en être débarrassé !

A Sarlat, trois ecclésiastiques, Pons et Pierre de Salignac, François Bruzac, furent massacrés « par ordre du capitaine Vivant », après promesse par lui de vie sauve ! Les catholiques sont assiégés dans la maison épiscopale, l'évê-

En 1580, Castelnaud se réveilla, et cet ancien Albigeois, devenu croisé, tour à tour Anglais et content de l'être, puis Français, et satisfait de l'être redevenu, s'avisa, un beau jour, de se déclarer protestant !

Il en résulta quelques horions, mais l'époque des sièges était close pour les châteaux. C'était dans la vallée que se livraient les batailles, et, après le second siège de Sarlat par Turenne, en 1587 (1), la prise de Domme en 1589 par Vivant, ferrailleur pour ou contre tout ce que l'on voulait, pour peu que cela lui fût profitable, le pays prit feu, si bien qu'en 1590 « la Dordo-

que est assassiné dans son lit, tout est pillé, brûlé. Mêmes horreurs partout où il passait. Confiscations, massacres de prêtres, incendies des monuments. Ce Vivant était un bon vivant !

(1) Ce siège de Sarlat par Turenne ne fut pas à sa gloire. Vigoureusement mené, mais plus vaillamment défendu, il se termina presque par une déroute des assiégeants.

Longtemps après, Henri IV dit au vicomte lui-même : « Vous n'y prîtes pas une bicoque et même fûtes bien battu devant Sarlat, dont je ne fus pas trop fâché, parce que vous auriez employé ces troupes plus utilement ailleurs, n'ayant rien fait que contre mon avis. »

Le soir du 15 décembre 1587, Sarlat était libre, et partout s'entonnait le refrain improvisé :

Turenne, tu n'entreras
Mais plutôt tu crèveras.

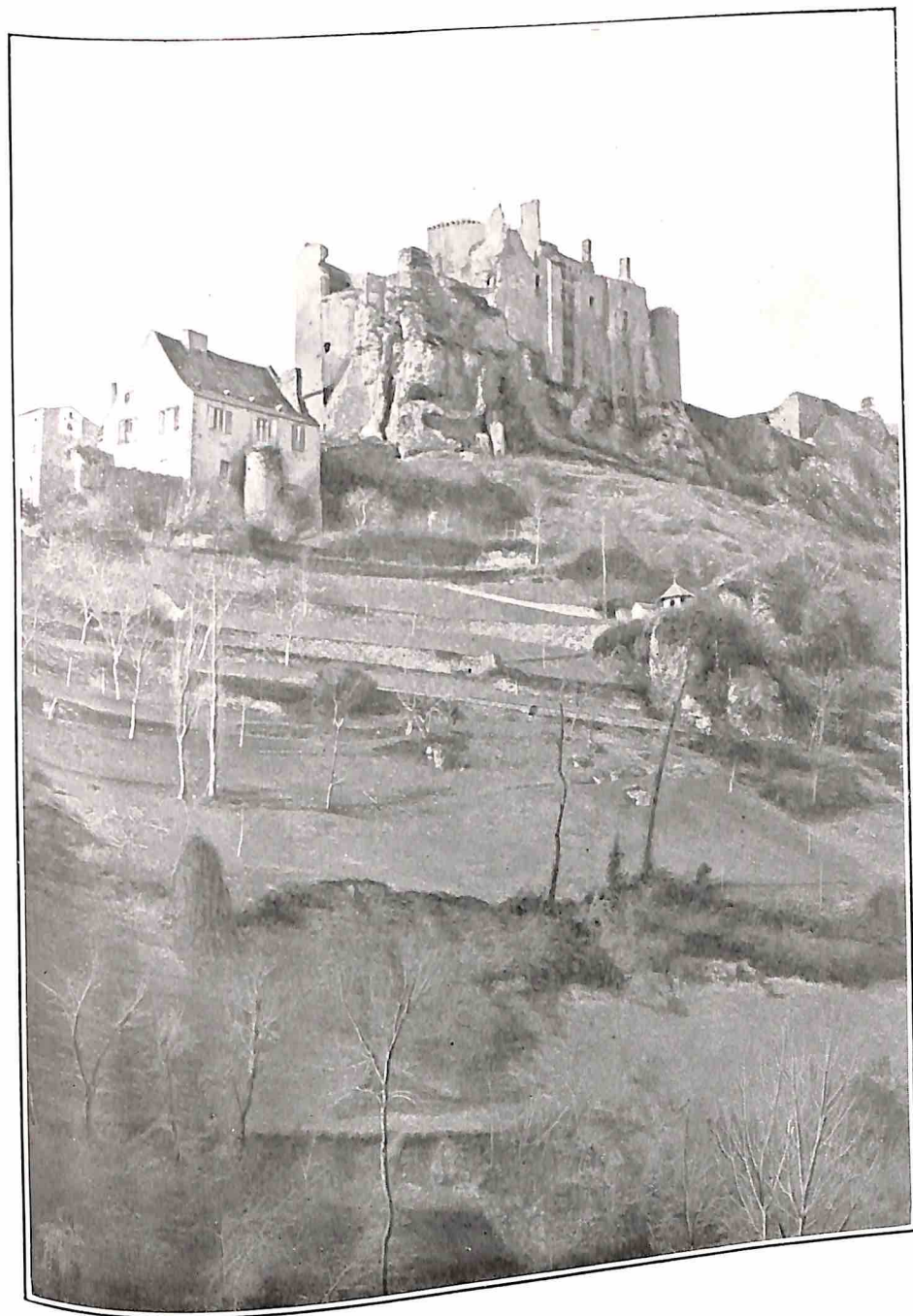
Turenne, pensant ranger
Sous lui de Périgort l'île,
Voulut la gentille ville,
Sarlat, ces jours assiéger.

Turenne, tu n'entreras,
Que ne viens-tu à l'assaut,
Avec tes six cents gens d'armes ?
Refroidies sont tes armes,
Turenne, le cœur te fault.

Turenne, compte tes gens,
Qui vinrent pour faire guerre,
Engraissée est notre terre
Pour le moins de quatre cents.

Turenne, tu n'entreras, etc.

Suivent plus de vingt couplets.



Cliché du Baron de la Tombelle.

CHATEAU DE CASTELNAUD.
Côté du Levant sur la rivière.

gne, de Cénac à Castelnaud, en fut toute empourprée de sans » (textuel).

Mais l'abjuration de Henri IV fila de l'huile sur ces flots agités.

A peine suivirent des insurrections locales dont quelques-unes pourtant, plus sérieuses, comme celle des Croquants, de 1594 à 1595, ainsi nommée parce qu'elle était partie d'un lieu Limousin, appelé Crocq.

Et le vieux castel, huguenot d'occasion retourné à la messe, reprit son sommeil.

Trente ans se passent dans le calme absolu. A chaque printemps les hirondelles y retrouvent leur nid sous le couvert inviolé des mornes mâchicoulis.

En 1637, encore un mouvement facilement arrêté sous Castelnaud, par quelques grondements de la grosse tour. Voici encore vingt autres années de tranquillité pour les sauterelles et les rapiettes.

Au moment de la Fronde, Castelnaud perçut bien, de loin, des rumeurs, mais il négligeait d'en faire état. Le prince de Condé soulevait la Guyenne. Son lieutenant Marsin, bandit fieffé, s'empara de Sarlat ; une certaine nuit de 1653, il lui en cuisit. En souvenir des Turenne et des Vivant qui saccageaient la messe, on lui donna les vêpres, non liturgiques, mais siciliennes. Le massacre fut général, les maisons criblées de balles en portent encore le témoignage, et Sarlat se reprit.

Enfin, en 1707, voici l'ultime insurrection, celle des Tard-Venus (Lous Tards Avisats). Ce n'était qu'un mouvement populaire violent, mais sans cohésion, qui s'était formé dans le Quercy, et descendait en désordre les vallées. En présence de ces bandes misérables, Castelnaud fut surpris, mais non émotionné, et, en quelques bordées, il fit tout sauter dans la rivière. Le maréchal de Montrevel avait été envoyé par le Roi pour la circonstance. Une députation sarladaise, rassurée, vint lui présenter ses hommages. Ce fut, pour Castelnaud, la dernière page de son histoire, et la conclusion de son long passé de place de guerre.

Et, depuis cette fois, au pied des murailles héroïques, aucun

bruit ne viendra troubler la paix, la paix définitive. L'antique *castellum* ne vit plus ni cottes de mailles, ni hauberts, ni mousquets, ni maréchaussée. Seuls quelques hommes noirs franchissaient parfois son huis ! Ils avaient la mine peu engageante, la plume sur l'oreille, les grimoires sous le bras. C'étaient des tabellions ! Périodiquement, ils venaient ramasser les redevances dues au seigneur du lieu, et ils tâchaient par l'extension de leurs écritures, d'en garder pour eux la plus grande partie. Ils dressaient un non compendieux, mais solennel livre terrier, parvenu jusqu'à moi, où je relève à chaque page, dont le coût est d'une très grande quantité de sols, tous les titres, sans en omettre, de « Monseigneur Armand Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France, comte de Mussidan, Maduran, et Maurens, marquis de Boisse, Cugnac, Castelnaud, les Milandes, Caumont, Taillebourg, Fouiller, Tonneins, du Seillan, Lamarque, seigneur de la prévôté et engagiste du Domaine de Bergerac, baron de La Boulaye, Taxe, Libry-sur-Seine... et autres places. »

Et voici terminée cette monographie, trop longue, à mon gré, pour la patience du lecteur ; trop courte à mon désir, si j'avais voulu suivre lentement, pas à pas, l'évolution de la forteresse, depuis le jour où son oriflamme déployée claquait à la tempête, jusqu'à celui où ses faitages chancelants tremblent à la moindre brise. Il eût été facile de s'étendre bien davantage sous la dictée de ces ruines, car elles ne sont pas des muettes.

Pour qui sait écouter le chuchotement de leurs pans écroulés, les vieilles pierres deviennent facilement loquaces. Les plus anciennes racontent leurs exploits héroïques, entremêlés de quelques chansons de geste ; celles moins vétustes narrent leurs inquiétudes au temps où les luttes politiques remplacèrent les élans de bataille contre l'hérésie ; d'autres, plus récentes, expriment leurs doléances sur l'état d'abandon dans lequel les délaissa une société plus policée. Les moellons de soutien trahissent l'oubli des origines et des époques de gloires ; il n'est pas jusqu'aux fouilles qui, prouvant la curiosité des temps présents, ferment le cycle de cette vie des

murailles, faite tour à tour de jeunesse, de lutte, de prospérité ou de déchéance jusqu'au jour où la « restauration » utilitaire les fige dans la concrétion du passé.

Ce jour-là, les pierres sont des mortes dans leur nécropole, elles ne parlent plus !

F. DE LA TOMBELLE.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Epoques :

- xiii^e siècle : Pierre de Vaulx-Cernay (Petrus Vallis), 12. -13. .
- xiii^e et xvi^e : Guillaume de Tudèle (13^e... et successeurs).
- xv^e et xvi^e : Chroniques du chanoine Jean Tarde (1560-1626).
- Du xiii^e au xvii^e : Dom de Vic (1670-1724) et Dom Vaissète (16...-1756).
- Relation des sièges de Sarlat d'après les pièces authentiques, par J.-B. Lascoux (1832).
- Episode sarladais, par Tony Chambon (1894).
- Chansonnier de Maurepas.
- Histoire du Périgord (Dessalles).
- Histoire de Sarlat (Escande).
- Notes personnelles.

